



Féerie de Noël...



■ ACTUALITÉ

Maison communale

Amélioration
thermique, accessibilité
et embellissement
► Page 3

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ressources et énergies

Agir pour aujourd'hui
et demain
► Pages 10 et 11

■ SPORT

Centre médico-sportif

Quand sport rime avec santé
► Page 19

■ SOCIÉTÉ

L'univers du jeu

Partager, se construire
et grandir
► Page 20

Iluminations, marché de Noël, parades, spectacles de rue et animations, descentes du Père Noël... Parée de lumières et de couleurs chatoyantes, la Ville est prête pour les fêtes ♦ Pages 8 et 9

L'AGENDA

Mercredi 4 décembre

Repas des retraités

À 12 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 6 décembre

Collecte de sang

De 16 h 30 à 19 h 30 - Salle Verlaine ♦

Samedi 7

et dimanche 8 décembre

Marché de Noël

De 10 h à 19 h - Place de la République ♦

Dimanche 8 décembre

Documentaire : **Mémoires d'habitants du quartier ouvrier de la Croix-Rouge**

À 10 h 30 - Mon Ciné ♦

Du 10 au 19 décembre

Descentes du Père Noël

À 17 h 45 - Voir page 8 ♦

Mercredi 11 décembre

Repas des retraités

À 12 h - L'heure bleue ♦

**Réunion publique
salle de spectacle**

À 18 h - Restaurant scolaire Paul-Bert ♦

Vendredi 13 décembre

La popote du peuple

Cabaret théâtre

"Chance ou malchance"

À 20 h - Maison de quartier Aragon ♦

Jeudi 19 décembre

Conseil municipal

À 18 h 30 - Maison communale ♦

Du 18 au 23 décembre

Entrez dans le jeu

Maisons de quartier Texier et Paul-Bert ♦

Jusqu'au 20 décembre

Au bonheur des pirates

Dans les bibliothèques ♦

Mardi 7 janvier

**Vœux du Maire
au monde économique**

À 19 h 30 - L'heure bleue ♦

Mercredi 8 janvier

**Vœux du Maire
au monde associatif**

À 18 h - L'heure bleue ♦

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Bonnes fêtes à toutes et tous !

SMH Mensuel - Après plusieurs mois de réflexion, d'échanges et de débat sur la réforme des rythmes scolaires, vous avez donc pris votre décision. Pouvez-vous nous donner les grands axes de vos choix ?

RENÉ PROBY : Effectivement, aujourd'hui nous avons fait un choix et nous avons orienté notre décision autour de trois axes indispensables. Le premier s'inscrit dans notre volonté de continuer à garantir et à maintenir la qualité d'accueil des enfants tant pendant le temps scolaire avec la présence des Atsem, que pendant l'accueil du périscolaire le matin, le midi ainsi que le soir. Nous ne remettons pas en cause l'existant, bien au contraire, nous irons au-delà, et c'est là que le second axe intervient grâce à l'enrichissement du temps périscolaire du soir, que nous allongeons jusqu'à 18 h. Il inclura des temps de détente, de repos, de découverte à travers l'intervention des services de la Ville, ainsi que des partenaires associatifs. Le dernier axe concerne la professionnalisation et la formation de nos animateurs périscolaires. Cette volonté accrue de tendre vers du personnel spécifiquement qualifié est importante car elle est en quelque sorte le garant de la qualité de nos services pour les enfants et leurs parents. Quant à l'organisation définitive retenue à l'issue de la consultation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, elle garantit la fin du temps scolaire à 16 h dans tous les groupes scolaires, un temps scolaire de 3 h le mercredi matin, et laisse le choix aux écoles de la meilleure organisation possible les matins et lors de la pause méridienne en fonction des territoires.



SMH Mensuel - Après les rythmes scolaires, et dans un domaine plus léger, pouvez-vous nous donner le sens qu'ont pour vous les fêtes de Noël ? Vous n'êtes pas étranger aux illuminations de la Ville, pourquoi sont-elles si présentes à Saint-Martin-d'Hères ?

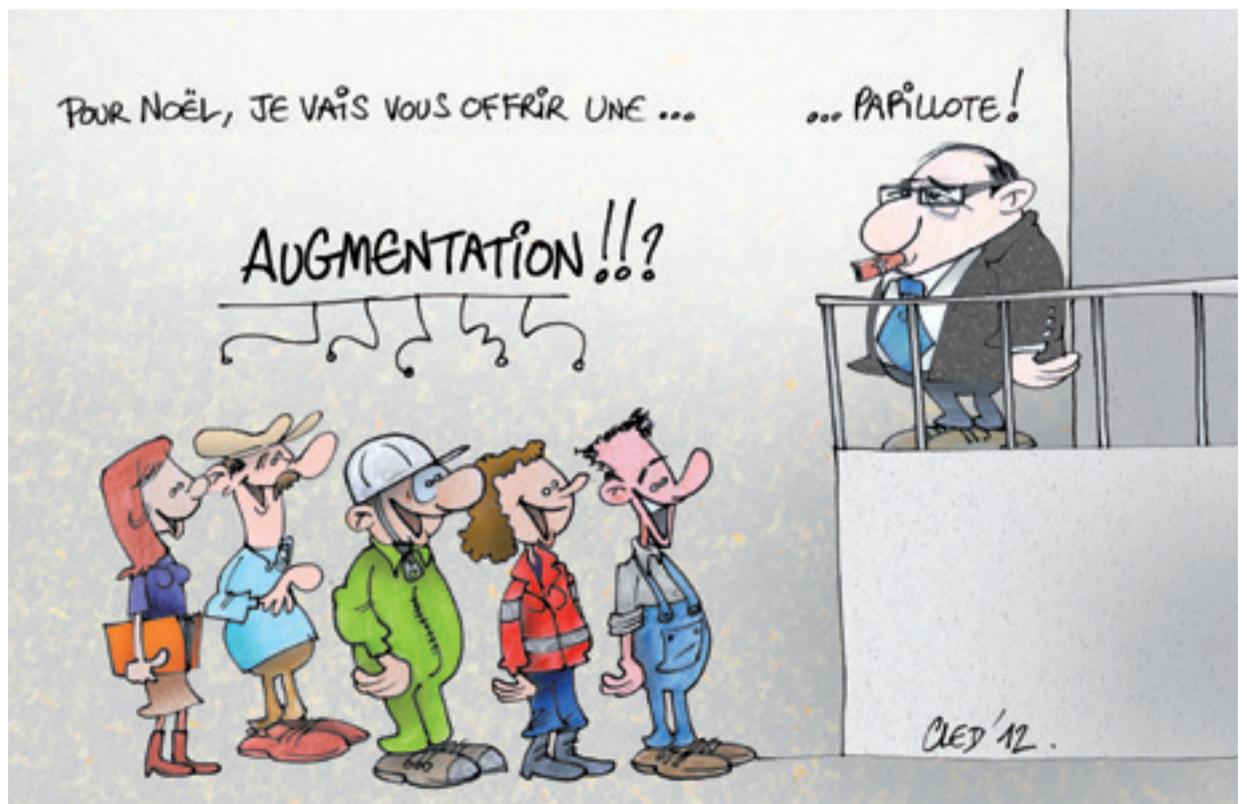
RENÉ PROBY : Je suis très attaché à la beauté de Noël et aux illuminations dans la ville qui offrent une certaine féerie à cette période. Chaque année, nous nous efforçons de trouver de nouveaux thèmes aux illuminations, avec l'envie et la conviction que l'on participe à redonner du baume au cœur aux familles qui en ont besoin et surtout aux enfants ! Il est de notre devoir, en tant qu'élus locaux, de transmettre auprès de tous les habitants la bonne humeur et la gaieté des fêtes de fin d'année.

Chacun de nous ne le vit pas de la même manière, mais cette période doit être propice à la solidarité, l'entraide, la joie, la chaleur ! C'est tout cela qui se retrouve dans la signification que je donnerais de cette période des fêtes de fin d'année. Avec aussi la volonté de créer des espaces de rencontres afin que les Martinéroises et Martinérois se croisent, échangent sur les places de la ville illuminées, en bas des immeubles, lors du marché de Noël ! Je tiens aussi et surtout à remercier l'équipe de l'éclairage public de la Ville qui œuvre chaque année pour que tout soit parfait en temps et en heure et qui choisit toutes ces illuminations.

Je souhaite à chaque Martinéroise et Martinérois de passer de très belles fêtes de fin d'année ! ♦

Propos recueillis par ACB

NOËL PAR CLED'12



SMH mensuel n° 367 - Décembre 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier

Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta

Rédaction : Anne-Célia Bouvier, Emmanuelle Cony,

Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin.

Mise en page : Gilbert Quiais.

Photos : Catherine Chapusot, Patricio Pardo-Avalos.

Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr

Dépôt légal 06.12.13 - Imprimerie Technic Color

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



■ TRAVAUX

Une "nouvelle" Maison communale



D'importants travaux de réhabilitation de la Maison communale ont démarré cet été et s'étendront jusqu'à fin 2014. Les interventions sur le bâtiment se décomposent en trois opérations*. L'amélioration thermique, avec la réhabilitation des façades, étant le chantier le plus conséquent. Attendue par les habitants, la "nouvelle" Maison communale permettra de renforcer la qualité de l'accueil du public et d'améliorer les conditions de travail du personnel municipal. À l'horizon 2015, Martinéroises et Martinérois disposeront d'une mairie plus esthétique, encore plus accessible et plus respectueuse de l'environnement car moins consommatrice d'énergie ♦ EM

Adjoint en charge des travaux
Thierry Semanz
 « Une mairie durable pour tous »

« La réhabilitation de la Maison communale est le fruit d'un long travail de réflexion. Une décision qui s'appuie notamment sur la réorganisation et la délocalisation de certains services de la Ville dans des locaux annexes. En outre, d'autres chantiers plus prioritaires ont d'abord été réalisés, d'autres investissements étant plus importants encore. Néanmoins, avec le temps, la réhabilitation de la mairie est devenue une nécessité. Les travaux reposent sur la sûreté des lieux, l'amélioration thermique et la mise en accessibilité du bâtiment, à l'intérieur (mise à niveau des banques d'accueil, installation de signalétiques auditives et visuelles adaptées aux différents handicaps, mise aux normes des sanitaires) et à l'extérieur, avec la nouvelle rampe d'accessibilité à l'entrée principale. Une priorité majeure pour notre collectivité qui permettra de renforcer la qualité de l'accueil du public, d'améliorer les conditions de travail du personnel et de contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap. La Maison communale a pour vocation d'être un lieu

d'accueil ouvert à toutes et à tous, un espace de vie et de rencontre durable, qui sera demain moins consommateur d'énergie et plus esthétique aussi. » ♦

Architecte cabinet Felix et Pollier
Felix Pierre
 « Créer une unité esthétique »

« Cette opération de réhabilitation nous a permis d'atteindre un double objectif : apporter une amélioration thermique et esthétique au bâtiment, en tenant compte également de l'accessibilité. Elle comprend la rénovation de l'ensemble des façades mais aussi la création d'un parvis pour l'entrée principale avec la construction d'une nouvelle rampe d'accessibilité. Pour l'isolation des façades, nous avons privilégié un système de mousse isolante à très haute performance, recouvert d'un enduit minéral. Nous avons choisi deux teintes de couleur, un ton pierre pour le corps central et un gris perle pour les ailes du bâtiment.

Économe des flux
Gita Mootosamy
 « Un réel impact sur nos dépenses énergétiques »

« En l'état actuel, la Maison communale souffre d'une mauvaise isolation thermique provoquant ainsi une sensation

Nous procéderons également aux remplacements de la totalité des menuiseries (mixtes bois et aluminium) et des châssis très résistants aux intempéries. Aux 1^{er} et 2^e étages, les châssis seront équipés de brise soleil qui permettront d'éliminer un certain nombre de systèmes de climatisation en été. Au rez-de-chaussée, des panneaux en tôle laquée seront installés pour apporter une touche esthétique tout en protégeant le bâti contre le vandalisme. Les motifs et le système d'accroche de ces panneaux sont originaux et apportent une continuité au rez-de-chaussée. L'ambition du projet est aussi de recréer une unité pour l'ensemble du bâtiment. » ♦

dite de paroi froide. L'objectif est de travailler essentiellement sur l'enveloppe extérieure du bâtiment. Les travaux, qui débiteront début 2014, comprennent l'isolation des façades, le remplacement des menuiseries extérieures, portes et fenêtres, mais aussi le renforcement de l'isolation des combles et le traitement de l'occultation solaire (pour le confort en été) et l'amélioration du confort des usagers avec la régulation de chauffage (robinets thermostatiques, pompes à débit variable...). Le bâtiment est aujourd'hui le troisième plus gros consommateur d'énergie du patrimoine municipal. L'amélioration thermique de la mairie permettra à la Ville de gagner en confort thermique et surtout, de baisser ses consommations de façon notable en agissant sur l'un de ses bâtiments les plus énergivores. Concernant les travaux de la Maison communale, la prévision s'élève à 30 % d'économie d'énergie. Une opération pleinement en cohérence avec le Plan air climat dans lequel la Commune s'est engagée à baisser ses consommations liées au patrimoine bâti à hauteur de 12 % » ♦

Coûts

Travaux

Concernant la réhabilitation de la façade, l'amélioration thermique ainsi que la réalisation du nouveau parvis, le coût des travaux s'élève à 1,83 M€. La mise en accessibilité et sécurité incendie du bâtiment s'élève à 485 000 € ♦

*** Opérations**

Calendrier

- Travaux de sûreté : débutés en juin, ils viennent de s'achever.
- Réhabilitation des façades : le chantier commencera en janvier 2014 pour une durée d'un an environ.
- Mise en accessibilité des locaux : les travaux ont débuté au mois de juillet et s'achèveront en janvier 2015 ♦

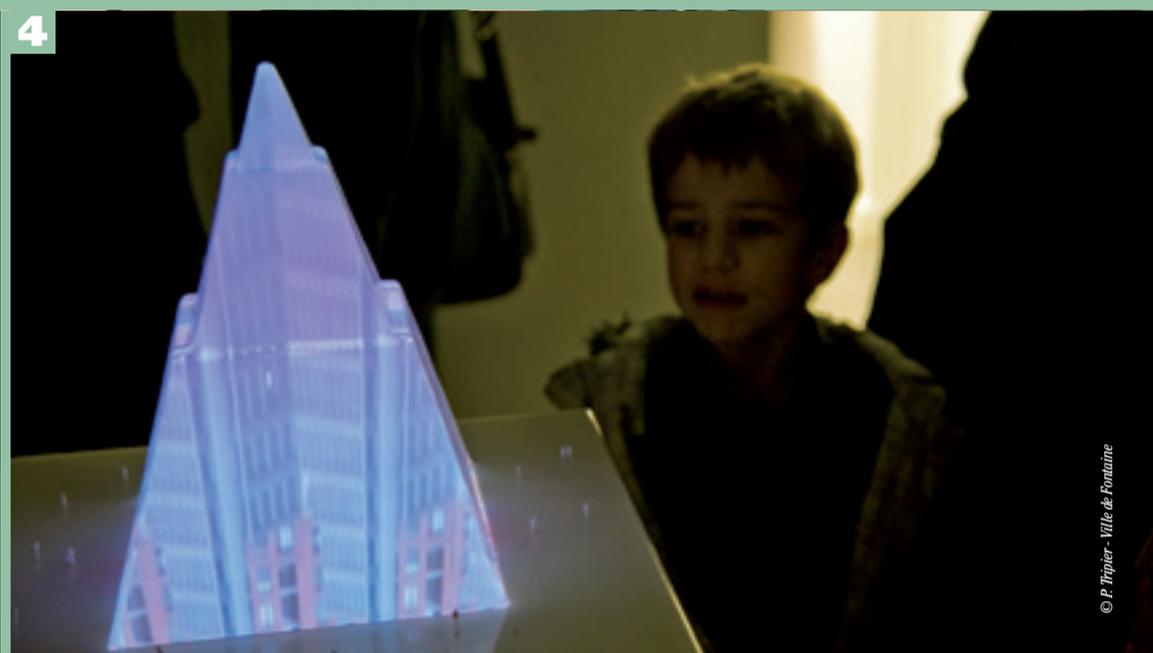
1 Lundi 11 novembre, les anciens combattants se sont retrouvés devant le monument aux morts du village lors de la commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918. David Queiros, 1^{er} adjoint au maire, représentant la Ville



2 Aldebert a séduit petits et grands lors de sa prestation à L'heure bleue dans le cadre du Mois de la chanson. Ses compositions, inspirées de l'univers de l'enfance et extraites de son album *Enfantillages 2*, ont conquis l'auditoire dans une salle qui a affiché complet



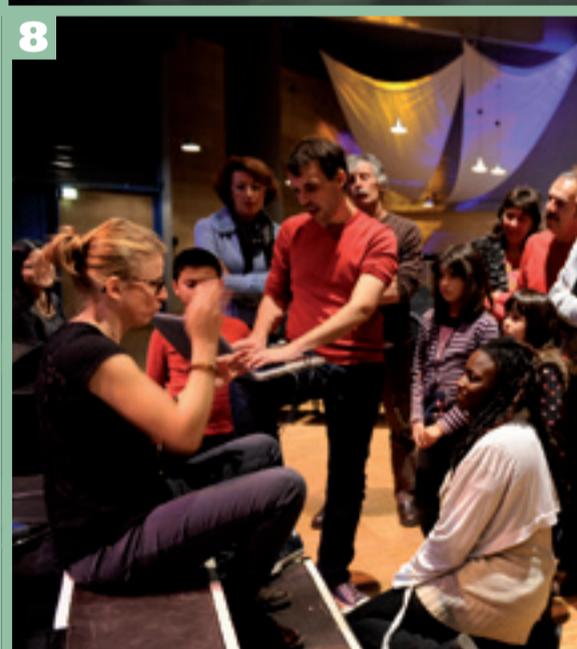
3 Attentifs et l'œil rivé sur leur cible, les futurs archers ont appris à manier l'arc et à décocher des flèches pendant les vacances scolaires de la Toussaint, dans le cadre d'activités organisées par l'EMS



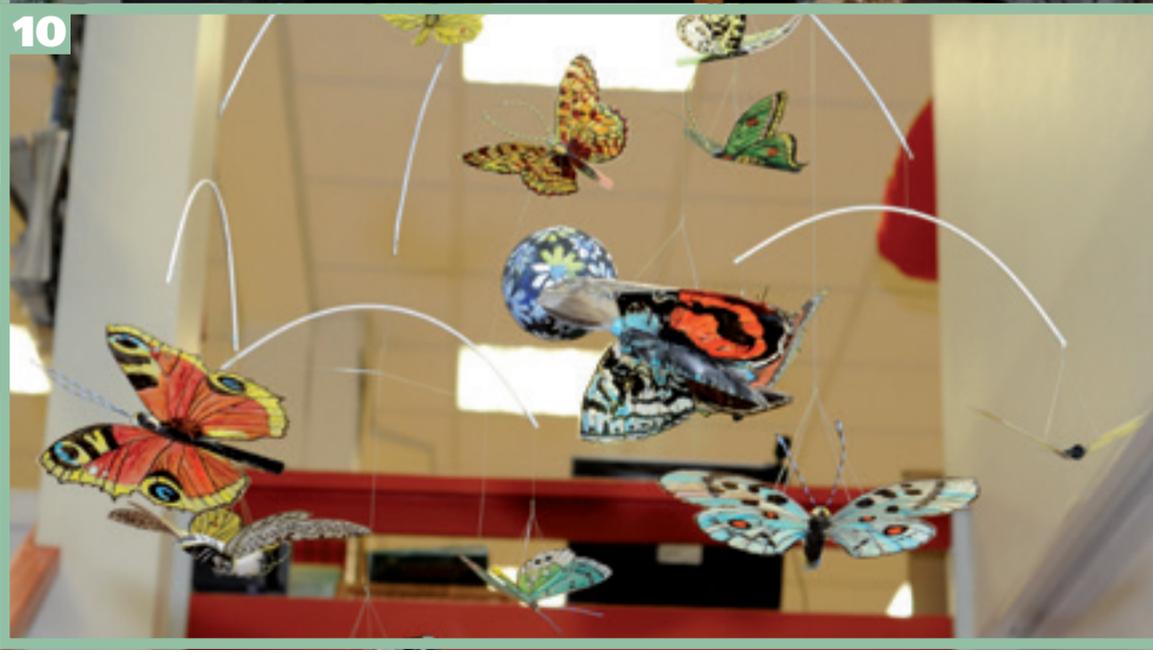
4 5 Artiste contemporain de renommée internationale, Samuel Rousseau a souhaité exposer ses œuvres simultanément dans deux lieux qui lui sont chers : au VOG, à Fontaine, et à l'espace Vallès, à Saint-Martin-d'Hères. Lors de l'inauguration de l'exposition *De part et d'autre*, le vidéaste-architecte a offert au public un regard décalé et poétique



6 La conférence annuelle du Conseil social de l'habitat, qui s'est tenue mardi 19 novembre à L'heure bleue, a réuni élus, dont Elizabeth Pepelnjak, adjointe au maire en charge de la participation citoyenne et de l'habitat ; bailleurs sociaux et associations locales pour débattre de la dimension sociale de la politique de logement



7 L'espace petite enfance Gabriel-Péri a été inauguré mercredi 6 novembre en présence du maire René Proby, de Michèle Moros, présidente de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère, et José Arias, vice-président du Conseil général et conseiller municipal





8 Le Festival international de poésie, qui s'est tenu les 22, 23 et 24 novembre à L'heure bleue, s'est clôt en beauté avec une scène poétique et musicale qui a réuni le dimanche de nombreux poètes et l'ensemble 101, collectif de chant contemporain. Sur la photo, lors d'une prestation traduite en langue des signes

9 Mercredi 27 novembre, les petits moussaillons ont rivalisé d'imagination lors de l'atelier de confection de chapeaux de pirates qui a eu lieu à la bibliothèque Gabriel-Péri

10 Les mobiles et sculptures de Michel Tissot, empreints de poésie, ont convié le public à une invitation à la rêverie lors de l'exposition *Minute papillons*, qui a eu lieu à la bibliothèque Gabriel-Péri

11 À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, Solidura, chantier d'insertion par l'activité économique, a ouvert ses portes au public le 21 novembre lors d'une visite commentée de l'atelier DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

12 Pendant les vacances de la Toussaint, des boulangers en herbe ont mis la main à la pâte au centre de loisirs du Murier lors d'un après-midi dédié à la confection de pain cuit dans un four traditionnel



ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

**APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES**

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri 04 76 25 40 78
38400 St Martin d'Hères laurent.favier@alp-audition.com



137-139, avenue Ambroise-Croizat
Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 12 12
smh@cimm-immobilier.fr
www.cimm-immobilier-smh.fr

SMH T3, Aux Terrasses de Renaudie en bon état. Séjour de 30m² donnant sur grande terrasse et verdure. Douche à l'italienne. Double vitrage, chauffage individuel gaz.
CLASSE ENERGIE : D. 106 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, Excellent état, entièrement refait. Copro. calme sur parc, stationnement facile proche de toutes les commodités. Traversant, balcon et loggia, vue imprenable. Double vitrage et radiateurs neufs. SdB avec baignoire. Vendu avec cave.
CLASSE ENERGIE D. 109 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T4, Dans résidence prisée de Saint-Martin-d'Hères Village, traversant, vu sur parc arboré, salon, salle de bain, W.C, 2 chambres, loggia et cave. Double vitrage.
CLASSE ENERGIE D. 112 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

GRENOBLE T3 Dans une résidence calme et recherchée, joli T3, composé d'un séjour, une cuisine équipée, une salle de bain, w.c, deux chambres, une loggia, une cave. Double vitrage, chauffage collectif, le tout en parfait état.
CLASSE ENERGIE D. 118 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH, dans rés. de standing très récente. Exposé ouest avec vue dégagée et sans vis-à-vis. Belle pièce de vie lumineuse donnant sur terrasse couverte à l'abri des regards. Très belles prestations et finitions. Un garage 2 voitures est proposé en option.
CLASSE ENERGIE B. 155 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

GIÈRES T3, Charmante maison de village sans terrain. Idéal pour couple ou célibataire, maison sur 3 niveaux en très bon état, un véritable petit cocon ! Double vitrage, cheminée possible, chauffage électrique, 2 caves.
CLASSE ENERGIE G 159 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

Votre nouveau
sommelier caviste

Vins de propriété, champagne, whisky
Ateliers œnologiques, vins d'Italie



7, rue Charles Darwin - 38400 Saint-Martin-d'Hères
(Rocade sortie 2 Péri, entre Intersport et Lapeyre, Parking)
04 76 62 38 35 - www.cavavin-grenoble-smh.fr

RESTAURANTS
CROCODILE

NOUVEAU DIRECTEUR
NOUVELLE EQUIPE



ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)
(CONFÉRENCES - RÉUNIONS - LOCATION DE SALLE)

ROCADE SUD - SORTIE 4 (3, rue du Béol) ☎ 04 76 00 04 04

PROCHAINEMENT

VIVRE À
ST MARTIN D'HERES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements



TVA RÉDUITE*

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€*
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€*
Garage compris

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

LE PORTAIL ROUGE
Vente de véhicules neufs et occasions





Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule de remplacement

WIND
04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HERES

Pose d'équipement pour handicapés
 **rimas**

PIZZA PIZZ

COMMANDEZ AU
04 76 42 19 96



NOUVEAU! OUVERT LE MIDI
DE 11H30 À 14H

156, AVENUE AMBROISE-CROIZAT • 38 400 ST-MARTIN-D'HERES
Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h & de 18h à 22h • Le samedi de 18h à 22h

■ SÉCURITÉ SENIORS

Ayez les bons réflexes !

Deux rencontres de sensibilisation aux vols "par ruse" et "à l'arraché" se sont tenues jeudi 14 et vendredi 15 novembre, à destination des personnes âgées. Un public plus vulnérable à ce type d'infractions.



Les mots sont mesurés mais précis. Il n'est pas question ici d'effrayer l'auditoire mais juste de rappeler quelques règles à suivre afin de limiter les risques. C'est dans cette optique de sensibilisation que la Ville, en partenariat avec la police nationale, a organisé deux rencontres de proximité en direction des seniors. En préambule, le premier adjoint David Queiros a souligné l'importance des questions de prévention et de sécurité publique dans la politique municipale. Puis ce fut au tour du capitaine Aude Meybeck d'animer la rencontre. S'appuyant sur la projection de vi-

déos mettant en scène différents vols (cambriolage, vol "par ruse", vol "à l'arraché"), la réunion de sensibilisation avait pour objectif de conseiller les personnes âgées sur les comportements à adopter pour réduire les risques ou, à défaut, en cas de vol, se protéger au mieux face à son agresseur. « *Votre vie est plus importante que vos biens. N'opposez pas de résistance en cas d'agression.* » Un message scandé à plusieurs reprises. Et Aude Meybeck d'ajouter « *Mieux vaut prévenir pour anticiper !* »

Les participants ont ainsi pu observer les différents modes opératoires

des délinquants, à l'image du vol "par ruse", décrypté pour l'occasion.

Soyez vigilants...

Le voleur se fait passer pour un artisan, un policier, voire une assistante sociale de la mairie pour gagner la confiance de sa victime et s'introduire dans son logement pour lui dérober argent et objets de valeur... « *Soyez vigilants, il ne faut jamais ouvrir sa porte et répondre que vous n'avez pas été informés de cette visite en précisant que vous allez vérifier en appelant l'organisme concerné. Cela suffit à faire reculer le voleur qui, en général, ne cherche pas la confrontation* », explique la policière qui précise : « *n'oubliez pas de faire le 17 pour nous prévenir car l'individu en question s'attaquera sans nul doute à quelqu'un d'autre.* » Les vols "à l'arraché" et par effraction ont également fait l'objet d'échanges animés avec le public.

Aide psychologique

En fin de séance, Maricela Dells, psychologue de l'association AIV (Aide information aux victimes) a présenté le dispositif d'accompagnement des victimes : « *Chaque personne réagit différemment après une agression. Il est important de pouvoir parler, être écouté, se confier librement. Pouvoir*

exprimer sa souffrance soulage et permet de reprendre pied dans la vie. »

Présente dans tous les commissariats de police, l'association AIV joue également un rôle de soutien administratif pour faire valoir ses droits et obtenir réparation ♦ EM

■ CONSEILS

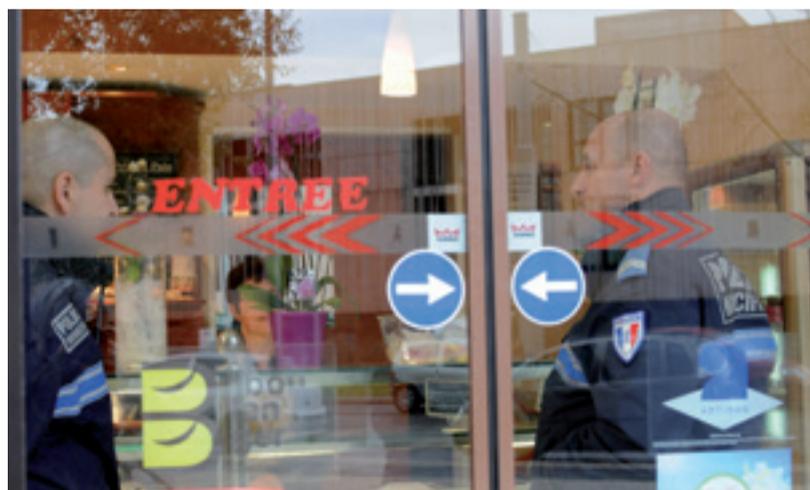
- Marchez toujours face aux voitures et 2 roues, plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée ;
 - Méfiez-vous des 2 roues qui empruntent le trottoir ;
 - Portez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main ;
 - Ne laissez jamais votre code secret à proximité de votre carte bancaire ;
 - Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent ni de bijoux trop voyants ;
 - Si un individu vous suit, rapprochez-vous des autres passants ou entrez dans un lieu fréquenté.
- En cas d'agression :**
- N'opposez pas de résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens ;
 - N'hésitez pas à crier au secours ;
 - Faites appel au 17 ♦

■ POLICE MUNICIPALE

L'îlotage au cœur du métier

Assurer une large présence dans l'espace public, au plus près des habitants et des commerçants, constitue le fondement de l'action de la police municipale.

Philippe Taormina, chef de la police municipale, est formel : « *L'îlotage est essentiel, c'est la base de notre travail et notre quotidien. Notre présence sur le terrain signifie plus de tranquillité pour les habitants et moins de latitude pour les contrevenants et les délinquants* ». Ainsi, les quatorze policiers municipaux et l'agent de surveillance de la voie publique assurent une présence quotidienne dans la commune au moyen des 5 voitures sérigraphiées, des 4 VTT (affectés pour la surveillance des parcs et jardins), des 2 motos acquises en début d'année, plus dissuasives face aux véhicules à deux-roues (scooters...) et à pied, à la rencontre des administrés. « *Ce contact avec la population est très important. Il nous permet d'être à l'écoute des habitants. Quand ils nous font part de difficultés, soit nous intervenons directement soit*



nous faisons remonter les informations aux services compétents ».

Faire respecter les règles

Une part importante des missions qui incombent à la police municipale consiste également à faire res-

pecter les arrêtés du maire, à veiller au respect des règles de circulation (contrôles radar en coordination avec la police nationale pour lutter contre la vitesse excessive, stationnement anarchique, port de la ceinture...), ou encore à tenir le registre de dé-

claration des chiens dangereux. Elle assure aussi une surveillance générale pour signaler toute anomalie et y remédier, constate les incivilités commises pour en informer les services gestionnaires. Elle est présente sur chaque manifestation publique, participe au dispositif tranquillité vacances et, en collaboration avec le service prévention et le Pôle jeunesse, elle intervient auprès des enfants et des jeunes (prévention routière, sensibilisation...) ♦ NP

■ À VOTRE SERVICE

- Ouverture du bureau au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 8-10 rue Gérard-Philipe. Tél. 04 56 58 91 81.
- Présence des équipes sur le terrain : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h ; le samedi de 8 h 30 à 17 h ♦

Numéros

Utiles

- Numéro d'urgence : **112**
 Police secours : **17**
 Police nationale à Saint-Martin-d'Hères : **04 76 54 62 36**
 Police municipale : **04 56 58 91 81**
 Association AIV : **04 76 46 27 37** ♦

Tranquillité

Vacances

Ce dispositif désormais étendu à toutes les périodes de l'année s'adresse aux particuliers, dès lors qu'ils prévoient de s'absenter au minimum 7 jours consécutifs, mais aussi aux entreprises et commerçants. Pour en bénéficier et afin que les rondes effectuées par les forces de l'ordre incluent votre adresse, il suffit de contacter le bureau de police nationale (04 76 54 62 36) ou la police municipale (04 56 58 91 81) ♦

■ MARCHÉ DE NOËL

Un univers féerique !

La période des fêtes de fin d'année approche et avec elle, son cortège de réjouissances. Samedi 7 et dimanche 8 décembre, tous les Martinérois et Martinéroises sont conviés place de la République, de 10 h à 19 h, pour le marché de Noël.



et vendront des jouets. De plus, de nombreuses associations solidaires proposeront des gourmandises et des confections artisanales dont les bénéfices des ventes servent à financer des projets de solidarité internationale.

Les festivités seront à l'honneur et les enfants seront chouchoutés avec de nombreuses animations : ateliers de maquillages et balades en calèche gratuits samedi et dimanche après-midi, pêche aux canards, trampoline et structure gonflable. Le point d'orgue des festivités sera la parade de Noël, avec Les Ineffables, qui aura lieu samedi 7 décembre, à partir de 17 h 30, place de la République. Sans oublier la tant attendue descente du père Noël, qui fera son apparition dans six quartiers, la hotte remplie de papillotes et de barbe à papa ! La magie opérera une fois de plus auprès des enfants guettant avec délice sa venue ♦ EC



Ma lettre

Au père Noël

Une grosse boîte aux lettres rouge est installée avenue Ambroise-Croizat, en face de l'entrée principale de la Maison communale. Il s'agit de la boîte aux lettres du père Noël. L'occasion idéale pour les enfants qui ont été sages toute l'année d'envoyer, par courrier, leur liste de cadeaux au père Noël ♦

La saison de Noël est annonciatrice de plaisirs gustatifs, de moments partagés en famille et d'animations magiques pour les plus petits. Cette année, le marché de Noël célébrera les traditions et les saveurs, avec des spécialités culinaires de la région et de différents pays. Un vaste chapiteau de 400 m² dédié à la gastronomie présentera

des stands de dégustation-vente de mets raffinés. Pour donner des airs de fête à votre table ou encore trouver des idées cadeaux, de nombreux stands de produits artisanaux sauront satisfaire toutes les envies (nappes, arts de la table et accessoires en tissu, aquarelles, peintures, cosmétiques et maquillage bio, écharpes et châles de fabrication

française, bijoux et objets décoratifs en porcelaine froide...). Un atelier de décoration florale sera proposé aux adultes et aux enfants samedi et dimanche après-midi.

Parce que Noël est aussi la période de l'année où l'on pense aux plus défavorisés, la solidarité sera au rendez-vous avec les pères Noël verts du Secours populaire qui collecteront

■ DESCENTES DU PÈRE NOËL

Mardi 10 décembre à 17 h 45
4 rue C.-Desmoulins
(secteur Romain-Rolland)

Judi 12 décembre à 17 h 45
Parc Jo-Blanchon - Le Jardin des sens
28 rue Martin-Luther-King
(secteur Zac Centre)

Vendredi 13 décembre à 17 h 45
École Paul-Eluard
(secteur Paul-Bert)

Lundi 16 décembre à 17 h 45
3 rue Paul-Vallier (secteur G.-Péri)

Mardi 17 décembre à 17 h 45
Le Ronsard
(secteur Verlaine)

Judi 19 décembre à 17 h 45
Tour Gérard-Philippe
(secteur Maison communale) ♦

■ IDÉES CADEAUX

Les associations locales rivalise

Les associations martinéroises présentes sur le marché de Noël les samedi 7 et dimanche 8 décembre proposent aux visiteurs de nombreux objets artisanaux et produits gastronomiques à offrir ou à s'offrir. Une belle façon de faire plaisir tout en soutenant l'action et l'activité des structures locales.

■ AAOP

Pour les fêtes, l'association des amis et originaires du Portugal (AAOP) propose du petit artisanat lusitanien, et notamment des chaussons cousus à la main. Une idée cadeau parfaite pour tous ceux qui n'ont encore rien à mettre sous le sapin !

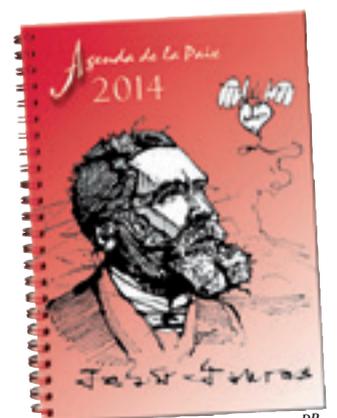
demment à l'honneur. Martinéroises et Martinérois pourront ainsi se procurer bijoux divers (colliers, bracelets, boucles d'oreille) mais aussi du linge de maison, des vêtements traditionnels et de la confiture de gingembre.

■ MOUVEMENT DE LA PAIX

Le Mouvement pour la paix proposera des origamis, des cartes de vœux et l'agenda 2014 consacré à Jean Jaurès et au pacifisme avant 1914.

■ GERFA

Avec l'association Groupe d'entraide et de réflexion des femmes africaines (Gerfa), les arts africains seront évi-



■ ILLUMINATIONS DE NOËL

Tout en chapeaux et totems lumineux

Rassembleuse, festive et chaleureuse, la soirée des illuminations de la place Karl-Marx a ouvert le bal des animations qui rythmeront les fêtes de fin d'année aux quatre coins de la ville.



► Les enfants de l'accueil de loisirs de la MJC lors d'un atelier.

Au logement-foyer Pierre-Sémard, les mercredis après-midi de novembre ont pris une tournure particulière en accueillant les ateliers de décoration des illuminations de la place Karl-Marx. À l'image du large partenariat que noue chaque année la GUSP* pour la préparation de l'événement, les participants viennent aussi bien de l'Esthi, du logement-foyer que des accueils de loisirs de la MJC Pont-du-Sonnant..., sans oublier les habitants du quartier.

Dans la grande salle à manger transformée en atelier de couture savamment orchestré par Christine Gudefin – plasticienne aux inépuisables ressources de l'association Les Ineffables –, les tissus rivalisent de couleurs, les matières s'associent, les pistolets à colle assemblent, la machine à coudre s'active sans relâche et les fils de fer donnent formes et volumes. Affairés, les participants font preuve d'une imagination débordante, les mains manipulant,

façonant, plissant et découpant les tissus et les matières... De cette joyeuse effervescence sont nés de magnifiques chapeaux aux allures de Tours (Eiffel et Pise), aux inspirations marines, automnales, fleuries, géométriques ou encore espagnoles. Soirée des illuminations oblige, les quelque vingt chapeaux réalisés en seulement cinq séances ont été portés par leurs créateurs lors du défilé du 4 décembre. Pour l'occasion, tous les

couvre-chefs avaient bénéficié d'une touche finale essentielle : l'ajout de guirlandes lumineuses ! Quant aux totems en bois flotté créés par les jardiniers et des habitants d'Henri-Wallon, ils ont eux aussi scintillé de mille feux tout au long de la parade. D'inspirations animalesques, fantastiques, voire poétiques, ces sculptures ont donné au défilé festif emmené par les échassiers musiciens de la C^{ie} Les Celestroï un air de féerie bienvenu à l'approche des fêtes de Noël ♦ NP

*Coordonnées par la Gestion urbaine de proximité, les illuminations de la place Karl-Marx sont réalisées en partenariat avec le logement-foyer pour personnes âgées, Les Ineffables, la MJC Pont-du-Sonnant, l'Association de prévention, l'Opac 38 et les habitants.

Séance

Cinéma

Le documentaire *Mémoire(s) d'habitants du quartier ouvrier de la Croix-Rouge*, réalisé par Catherine Epelly, sera diffusé dimanche 8 décembre, à 10 h 30, à Mon Ciné ♦

■ L'HUÎTRE EN FÊTE

La MJC Pont-du-Sonnant organise sa traditionnelle fête de l'huître, le vendredi 20 décembre, dès 18 h 30 à la Maison de quartier Péri.

La restauration, dégustation d'huîtres et de crêpes est ouverte à partir de 18 h 30. Puis, à 19 h 30, place à la fête autour de musiques et de danses irlandaises avec le groupe Irish Liit.

Il est possible de commander des bourriches d'huîtres (calibre n°3 - Loire-Atlantique). Le bulletin de commande est à retirer au secrétariat de la MJC et à retourner avant le 12 décembre.

La remise des bourriches se fera le vendredi 20 décembre à partir de 17 h.

Renseignements MJC 04 38 37 14 68 www.mjc-pontdusonnant.net

nt d'idées cadeaux à glisser sous le sapin !

■ FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

L'association de solidarité soutient l'économie palestinienne (modernisation des techniques et structures de production, formations, soutien aux coopératives et associations locales...) et participe à la diffusion des produits, notamment du savon et de l'huile d'olive à retrouver sur le stand. Les savons de Naplouse sont issus des savonneries parmi les plus anciennes au monde. 100 % naturels, produits exclusivement avec de l'huile d'olive palestinienne, ils sont respectueux des peaux les plus sensibles. Autre idée de cadeau solidaire, l'huile d'olive de Palestine, source de revenus pour 25 % de la population, produite à par-

tir des fruits des oliviers des régions de Tulkarem, Naplouse et Jénine. À découvrir également, des céramiques et broderies artisanales, ainsi que le traditionnel keffieh noir et blanc.



■ FRANCE-RUSSIE-CEI

L'association propose à la vente des objets de l'artisanat russe. Bijoux fantaisie, foulards aux couleurs chatoyantes ou encore matriochkas, célèbres poupées colorées de tailles décroissantes placées les unes à l'intérieur des autres, sont autant d'idées cadeaux originales !

■ ASLI

Asli (Association des syriens libres et indépendants) proposera du savon d'Alep, originaire de la ville éponyme, composé uniquement à partir d'huiles végétales d'olive et de laurier. Bracelets et colliers artisanaux réalisés en Syrie seront également mis en avant.



■ SERVICE DE L'EAU

Tarification progressive

Garantir l'accès à l'eau pour tous et favoriser les consommations responsables. Un double objectif pour la Ville qui met en place une tarification progressive de l'eau potable, à compter du 1^{er} janvier 2014.



le prix de l'eau passe à 130 % du tarif de base. Les quatrième et cinquième tranches (de 401 à 5 000 m³) et (+ de 5 000 m³) concernent majoritairement les sociétés et les industriels. La tarification est fixée respectivement à 140 % et 150 % du tarif de base. Cette tarification progressive de l'eau ne s'appliquera pas aux immeubles disposant de compteurs collectifs. Les usagers conserveront donc le prix de référence de la 2^e tranche ◆ EM

■ INFORMATION SIERG

Depuis début juin, le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg) procède à une légère correction préventive de la qualité sanitaire de l'eau livrée. Suite aux travaux engagés par le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (Symbhi) sur le lit de la Romanche, le Sierg a dû se résoudre à engager une mesure de chloration, provisoire, conservatoire et préventive, décidée en concertation avec l'Agence régionale de la santé (ARS). Il est à noter que cette chloration, même légère, peut entraîner de légers désagréments olfactifs pour les palais les plus sensibles. Pour autant, la qualité de l'eau -et sa potabilité- demeure intacte et sans danger pour la santé.

Un retour à la normale est prévu après l'hiver ◆

L'eau est une ressource vitale qui doit être partagée universellement tout en étant préservée. Ainsi, il s'avère nécessaire d'agir concrètement sur sa gestion et sa consommation au quotidien. L'instauration d'une tarification progressive de l'eau constitue une première étape intéressante pour rendre l'eau accessible à tous en favorisant la préservation de cette ressource. Elle permet d'offrir à tous les ménages une tarification plus juste et de contri-

buer à répartir le coût du service de l'eau de manière plus équitable entre toutes les personnes, en faisant appel à une formule de répartition qui satisfait le plus grand nombre. À Saint-Martin-d'Hères, le service de l'eau passera au tarif progressif à partir du 1^{er} janvier 2014. Cette tarification conduit à donner à chacun le bénéfice d'une première tranche d'eau à tarif réduit puis d'augmenter proportionnellement le prix de l'eau en fonction de ses consommations.

Cinq tranches ont été créées au niveau local : la première est calculée sur la base d'un tarif réduit de moitié par rapport au prix actuel de l'eau. Il s'agit de la consommation vitale (15 m³ par an, soit 40 litres d'eau par jour pour une personne). La deuxième tranche correspond au tarif de référence, c'est l'eau "utile". Plus de 85 % des Martinérois sont concernés. Son volume est compris entre 16 et 240 m³ par an. À partir de la troisième tranche, entre 241 et 400 m³,

■ NOUVEAUX LUMINAIRES

Éclairer juste

Soucieuse du développement durable, la Ville a réalisé le renouvellement des luminaires de la place de la Liberté et de l'avenue Romain-Rolland dans sa partie Village.



Une démarche environnementale qui s'inscrit dans le cadre du Plan air climat dont la Ville est signataire et qui se répercute sur l'ensemble de l'éclairage public de la commune. Lampadaires, spots lumineux et carrefours tricolores anciens sont remplacés par des technologies peu énergivores, utilisant des matériaux recyclables et luttant contre la pollution lumineuse. C'est ainsi que les anciennes lampes à vapeur de mercure de la Place de la Liberté et de l'avenue Romain-Rolland ont été remplacées par des LED (lampes électroluminescentes). Ces LED ont été intégrées sur des luminaires et des mâts d'éclairage respectant le patrimoine de Saint-Martin-d'Hères. Historiquement, le premier éclairage

public de la commune a été installé au Village en 1898...

Cette opération durable a été accompagnée d'un renouvellement du mobilier urbain existant et d'une requalification des espaces verts. Sur la partie avenue Romain-Rolland, le projet a permis de supprimer l'éclairage qui était fixé sur les façades des habitations. Bien entendu, ces nouveaux dispositifs respectent les normes d'éclairage vis-à-vis de l'accessibilité des espaces publics afin de permettre à tous les usagers de se déplacer en toute sécurité, qu'ils soient piétons ou cyclistes. Éclairer juste tout en consommant moins : telle est l'ambition de la collectivité ! ◆ EM

■ OPÉRATION DE COLLECTE DE TÉLÉPHONES PORTABLES USAGÉS

L'association Solidura met en place une collecte de téléphones portables usagés et invite les habitants à venir déposer leurs vieux mobiles à l'accueil de la Maison communale. L'association comporte deux structures : La brocante de mamie qui collecte des jouets, des vêtements, des meubles,

des bibelots etc, les trie et les revend ; et l'atelier DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) qui récupère des ordinateurs, des téléphones et du matériel hifi, les valorise et les remet en vente. Depuis un an, Solidura a créé l'opération de collecte de téléphones portables

usagés, qui consiste à récupérer des téléphones cassés et à les recycler conformément à la législation. Puis le matériel peut être remis en état et réutilisé. En 2012-2013, 4 000 téléphones ont été collectés et environ 10 % ont été réemployés. De plus, cette opération a permis de créer un

poste en insertion. L'année dernière, Solidura comptait 53 salariés, dont 10 sont partis vers un emploi et 5 vers une formation qualifiante. Et cette année encore, l'association remet en place cette collecte afin d'ouvrir un nouveau poste ◆

Marie Bois-Grasso (stagiaire de 3^e)

Coup de proje

Pour l'eau !

Dans le cadre des rencontres nationales de l'Eau-bien commun, accueillies à Saint-Martin-d'Hères les 14 et 15 décembre prochains, une soirée publique est proposée le samedi 14 décembre à 20 h, salle Agora du collège Henri-Wallon. Au programme : projection de film, débat, buffet et surprises. Entrée libre ◆

Économie

Énergie

Parmi les autres exemples concluants en termes d'éclairage public, on note la mise en place, dans les zones industrielles, de variateurs de puissances qui abaissent le flux lumineux de 50 %. Une initiative qui porte ses fruits depuis maintenant quatre ans ◆

■ CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le chauffage en mode doux

Baisser sa consommation énergétique et réduire son empreinte écologique sont parmi les objectifs poursuivis par la Ville en matière de développement durable. Cela passe, entre autres, par la réduction et l'optimisation du chauffage de ses bâtiments.



Depuis 1987 et les tout premiers raccordements de chaufferies, une démarche innovante à l'époque, Saint-Martin-d'Hères a continué dans cette voie, développant un savoir-faire toujours plus pointu et garantissant une plus grande maîtrise des consommations énergétiques de son patrimoine bâti. Aujourd'hui, soixante chaufferies sont raccordées et desservent les 70 bâtiments communaux répartis dans la commune. La surveillance et la maintenance de l'ensemble sont assurées à distance par le service chauffage, ventilation et climatisation.

Gestion technique centralisée
Système de supervision par automate, la Gestion technique centralisée (GTC) permet "d'optimiser la gestion du chauffage en créant les conditions d'un meilleur confort pour les usagers, tout en améliorant la performance énergétique des bâtiments concernés". Concrètement, les équipements sont régulés en fonction des temps d'occupation, du type de public accueilli, de la nature des activités ou encore de la température extérieure. Ainsi, dans les écoles, une température de 20°C est assurée de 8 h à 18 h. Dans les gymnases, les salles

de pratique sont maintenues à 16°C, tandis que dans les vestiaires, le thermomètre grimpe jusqu'à 20°C. Quant aux crèches, dès 7 h et jusqu'à 18 h, elles ne descendent pas en dessous de 21°C. Dans l'ensemble des bâtiments, une fois les occupants partis, le chauffage bascule en mode réduit jusqu'au petit matin...
En 2012, afin d'aller encore plus loin dans la maîtrise de sa consommation énergétique, la Ville a fait l'acquisition d'un module spécifique "Energy monitoring & controlling" destiné à compléter la GTC. Il permet notamment de mesurer en continu la consommation

d'énergie des bâtiments, de repérer les éventuels dysfonctionnements et d'établir l'impact des travaux d'amélioration énergétique sur les équipements communaux.

Des bâtiments plus économes

Entre 2011 et 2012, la consommation pour le parc bâtiment a diminué de 2 %, une baisse due essentiellement aux travaux concernant l'isolation des bâtiments et le système de chauffage. Parmi les économies les plus représentatives figurent l'annexe Casanova, qui atteint 55 % de gain en consommation de gaz naturel suite à la réhabilitation réalisée en 2011 ; le groupe scolaire et la maison de quartier Romain-Rolland ainsi que le logement-foyer pour personnes âgées dont le remplacement des chaudières a permis un gain respectif de consommation de gaz naturel de 52 % et 28 %. Les efforts constants fournis par la Ville pour mieux maîtriser l'ensemble de ses consommations d'énergie dans tous les domaines portent leurs fruits au-delà de ses engagements : avec une diminution de 13,6 % de ses consommations énergétiques et de 17 % de ses émissions de gaz à effet de serre, la Ville a dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé au sein du Plan air climat d'agglomération qui prévoyait pour la période 2006-2014 une baisse globale de 12 % ! ♦ NP

■ TRI DES DÉCHETS ET COLLECTE

De nettes améliorations

Dans un contexte de forte évolution du territoire, de nombreux points noirs avaient été relevés concernant la qualité du tri et le circuit de collecte. La Métro, qui a engagé un vaste projet de réorganisation, livre un premier bilan positif.



La Métro, en concertation avec la Mairie, les habitants, les bailleurs, syndics, agents de collecte et l'encadrement, a réalisé un projet pilote au

niveau de l'agglomération. Le bilan, en octobre, fait état de nettes améliorations.
En 2011, 56 % de déchets non recyclables étaient déposés dans les poubelles vertes, et jusqu'à plus de 70 % dans certains secteurs. La généralisation des bacs operculés (bacs verts à couvercle jaune verrouillé doté d'ouvertures réduites) pour l'habitat collectif s'est accompagnée d'une campagne de communication auprès des habitants (distribution de sacs de pré-tri mentionnant les consignes), qui a reçu un bon accueil. Cette action a permis d'améliorer sensiblement la qualité du tri. Le taux d'indésirables est ainsi passé à 26 % en 2013. Pour le tri des papiers et cartons

dans les ZIZA (zones industrielles/zones d'activités), 300 bacs bleus ont été mis en place en novembre 2012. Le taux d'erreur est passé de 57 % (poubelles vertes) à - de 5 % (poubelles bleues). La collecte de verre a quant à elle été facilitée grâce à la mise en place, en mai dernier, de six nouveaux conteneurs et au remplacement de six conteneurs vétustes. Concernant le circuit de collecte, 123 points noirs sur la sécurité avaient été relevés en 2011 (dont les marches arrière, interdites par le règlement intercommunal). Des conteneurs collectifs ont remplacé les conteneurs individuels afin d'assurer une circulation plus fluide et plus sécurisée ♦ EC

■ FOUR SOLAIRE

Le projet de four solaire est né du désir des habitants de se réapproprier l'espace public en créant un lieu de rencontre convivial, tout en participant à une démarche de développement durable (le four solaire cuit les aliments grâce à une énergie renouvelable, gratuite et 100 % écologique). Il est porté par un collectif de trois unions de quartier (Portail-Rouge, Sud et Péri) et trois MJC (Pont-du-Sonnant, les Roseaux et Village), en collaboration avec le service environnement et citoyenneté de la Ville. Le premier four, qui sera installé près de la maison de quartier Fernand-Texier, sera conçu par des élèves ingénieurs en IUT et par le cabinet d'architecte Dixit. Le projet est financé par la Métro, la Ville et la Fondation de France. L'inauguration est prévue le 23 mai 2014 ♦ EC

Forum

Four solaire
Le 4^e forum aura lieu samedi 14 décembre à la maison de quartier Paul-Bert, de 10 h à 13 h. Il aura pour thème : la gestion du four après sa construction. Contact : Gregory Guillard (MJC Pont-du-Sonnant) Tél. 04 38 37 14 68 ♦

■ TEMPS PÉRISCOLAIRES

Des ateliers pour définir les contenus

Le 14 novembre dernier, les délégués de parents d'élèves nouvellement élus étaient conviés à une réunion destinée à faire le point sur la rentrée des classes. Dans le contexte d'organisation des futurs rythmes scolaires, les échanges ont largement porté sur ce sujet.



longue pour permettre l'organisation de deux services de déjeuner dans de bonnes conditions, tout en préservant des temps de détente avant le retour en classe ou la sieste pour les petits de maternelle. Le soir, avec la fin de la classe à 16 h et l'allongement du périscolaire jusqu'à 18 h, la Ville entend se donner les moyens de recruter du personnel d'animation pérenne, qualifié et formé spécifiquement, présent également sur le temps du midi et encadré par les coordinateurs déjà en place dans les groupes scolaires de la commune.

Des ateliers thématiques ouverts à tous

En cette fin d'année, le travail mené sur la structuration du contenu des différents temps périscolaires et extrascolaires se poursuit avec les grandes associations sportives de la commune et les services municipaux susceptibles d'élaborer des projets dans les écoles. Parallèlement, et toujours dans une volonté de consultation des habitants qui soit la plus large possible, des ateliers ouverts à tous vont prochainement être mis en place autour de trois thématiques : "L'accueil en maternelle, quels besoins spécifiques ?" ; "La journée du mercredi : organisation et projet" et "Le projet du temps périscolaire du soir : quelle organisation pour quel projet d'activité ?" ◆ NP

Ateliers

Participation

À l'issue des cinq réunions publiques de secteurs, plus de trente inscriptions aux ateliers ont été recensées. Il est encore possible de s'inscrire en téléphonant au service affaires scolaires : 04 76 60 74 42 ou par courriel : affaires.scolaires@saintmartindheres.fr ◆

Au plan national comme au plan local, la réforme des rythmes scolaires a largement marqué cette rentrée 2013. Pour sa part, la Ville a souhaité repousser d'une année sa mise en œuvre afin de se donner le temps de la consultation citoyenne et de la construction collective de l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires qui rythmeront les journées de plus de 3 000 écoliers de la commune. À l'issue des différentes rencontres organisées en direction de l'ensemble de la communauté éducative, la Municipalité a décidé des futurs horaires des écoliers martinérois concernant

le temps scolaire : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 45 - 16 h, (8 h 45 - 11 h 45 le mercredi), et le temps périscolaire : 7 h 30 - 8 h 30 pour la garderie du matin ; 11 h 30 - 13 h 45 pour la pause méridienne et 16 h - 18 h pour les activités périscolaires du soir. Cette organisation, qui prend en compte les contraintes de la Ville tout en permettant la mise en œuvre d'un projet périscolaire ambitieux, vient d'être soumise à l'approbation de la Directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN). La Ville a également souhaité laisser la possibilité aux enseignants et aux parents, par groupes scolaires, d'op-

ter pour un horaire différent le matin et lors de la pause méridienne (8 h 30 - 11 h 45 / 14 h - 16 h ou 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 45 - 16 h).

Bien-être des enfants et qualité du service public

Proposée lors des cinq réunions qui se sont déroulées dans les grands secteurs de la commune, cette organisation a été établie avec la volonté de répondre à plusieurs objectifs essentiels en termes de bien-être pour les enfants et de qualité du service public. Il s'agit autant de maintenir la garderie du matin, que de garantir une pause méridienne suffisamment

■ HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE

Prévenir plutôt que guérir

Sensibiliser les écoliers aux gestes élémentaires du brossage de dents et leur inculquer de bonnes habitudes, tels sont les objectifs de l'action de prévention initiée à l'école élémentaire Paul-Bert, par le secteur périscolaire et le service santé de la Ville.



Initiée par Stella Calbet, coordinatrice périscolaire à l'école élémentaire Paul-Bert, la campagne de prévention a débuté en mars dernier. Chaque jour, durant la pause méridienne,

après le premier et le deuxième service de cantine, les élèves sont invités à se brosser les dents. Pour les informer des bonnes habitudes et des risques liés à une mauvaise hygiène bucco-dentaire, des temps de sensibilisation sont organisés à chaque rentrée de vacances. De plus, un kit informatif et ludique a été distribué à tous les élèves comprenant un flyer et un livret de coloriage expliquant les modalités du brossage. En juin, tous les élèves se sont vus décerner un diplôme, non sans fierté ! Cette action s'inscrit dans une poli-

tique globale du service santé de la Ville qui accompagne les familles et favorise l'accès aux soins en levant les freins (prise de rendez-vous, peur de la consultation...). Il relaie les actions de l'association UFSBD (Union française de santé bucco-dentaire) : opérations de dépistage des classes de CMI dans quatre écoles - réalisées par un dentiste et une animatrice de l'association, en partenariat avec des infirmières de l'Éducation nationale - et des classes de CP à l'école élémentaire Voltaire ; campagne nationale M'T dents, financée par l'Assurance

maladie, qui propose une consultation gratuite pour les 6-18 ans. Le service santé organise par ailleurs de nombreuses actions de prévention. À l'école maternelle Voltaire, il associe parents et enfants autour d'activités ludiques (quiz sur la description des dents, jeux et dessins...). À la maison de quartier Romain-Rolland, l'atelier cuisine est l'occasion d'évoquer en famille l'importance de la mastication. Il organise également des dépistages lors des départs en accueil de loisirs et assure des animations de sensibilisation lors du Forum santé ◆ EC

Brossage

De dents

L'UFSBD préconise désormais deux brossages par jour de deux minutes matin et soir au lieu de trois brossages de trois minutes ◆

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE

La compagnie de chauffage en débat

Un avenant à la convention avec la compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise, ainsi qu'un nouveau règlement de service ont largement été débattus et votés : l'aboutissement d'une concertation entre les six communes concédantes et le comité d'usagers.



Une convention de concession lie la Ville avec la compagnie de chauffage intercommunale depuis 2000. À la suite de cette première convention, des avenants sont venus la compléter en 2008, 2010 puis 2011. L'avenant n°3, qui date de 2011, a fait suite à la constatation d'écart

entre le résultat avant impôts des comptes prévisionnels liés à l'avenant de 2008 et le résultat de la compagnie de chauffage. Un dialogue s'est instauré entre les communes et le comité d'usagers qui a permis de déboucher sur l'avenant de 2011. L'objet principal de cet avenant était de baisser les ta-

rifs sur les parts d'abonnements et de consommation afin d'être conforme aux comptes prévisionnels du contrat élaboré sur la période 2008/2017. Cet avenant a eu les effets escomptés et a vu la diminution des tarifs de 7,9 %. Cependant, les collectivités délégantes, dont Saint-Martin-d'Hères fait

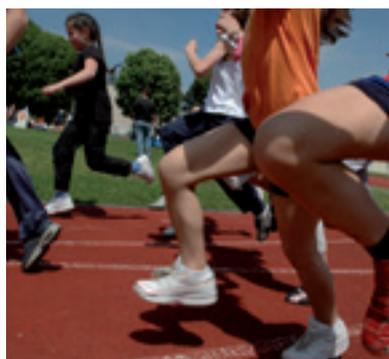
partie, ont jugé opportun de maintenir le dialogue et le travail mené avec le comité d'usagers de la compagnie de chauffage. Ce travail permet donc une nouvelle évolution contractuelle qui conforte l'engagement des communes sur l'évolution escomptée : les comptes d'exploitation prévisionnels sont révisés dans le respect de l'équilibre économique du contrat sur la base de méthodes de comptabilité analytique partagées et validées par les six communes, et sur la marge avant impôts ciblée à environ 500 000 euros par an jusqu'à la fin du contrat pour l'activité chauffage ; les formules tarifaires sont redéfinies afin d'assurer une protection supplémentaire aux usagers ; le principe d'équité entre les usagers et le contrôle du délégataire sont renforcés ; les dates de fin de concession des contrats sont harmonisées.

En résumé, cet avenant qui a été adopté s'inscrit dans un processus qui conforte un tarif plus juste, une qualité de service, l'hypothèse d'une nouvelle unité de production et la fin de la délégation de service public avec le renforcement de la maîtrise publique ♦ ACB

■ ASSOCIATIONS SPORTIVES

Avenants aux contrats d'objectifs votés

Dans le cadre de sa politique sportive, Saint-Martin-d'Hères met en œuvre des partenariats avec les clubs sportifs du territoire. Quatorze d'entre eux ont vu l'avenant à leur contrat d'objectifs et de moyens voté lors du Conseil municipal du 17 octobre.



Pour rappel, le contrat d'objectifs et de moyens représente le dispositif principal de contractualisation entre la Ville et les clubs sportifs. Les subventions attribuées sont calculées

à partir de critères relatifs à une typologie de licenciés qui sont les effectifs, les âges et le sexe. En fonction de ces critères, des coefficients sont attribués. C'est pour cela qu'il est important de définir une méthode pour calculer l'âge d'un licencié. Aussi l'organisation des compétitions est différente entre les sports collectifs et les sports individuels. La Ville a donc décidé de préciser le mode de remboursement pour les clubs sportifs pratiquant un sport individuel : remboursement à une seule affiliation, remboursement pour deux tournois de préparation et remboursement pour les championnats qualificatifs

aux championnats de France. Dans le cadre de cet avenant aux contrats d'objectifs, seulement 14 clubs ont répondu dans les temps alors que la Ville en attendait 19. Ainsi, l'ESSM athlétisme, basket-ball, boules lyonnaises, force athlétique, gymnastique, le GSMH-Guc handball, l'ESSM kodokan Dauphiné, le SMH rugby, l'ESSM sports mécaniques, le Taekwondo club martinérois, l'ESSM agri-tennis, l'association des tunisiens de Saint-Martin-d'Hères, l'association sportive du ring martinérois et l'ESSM pétanque ont vu leurs avenants aux contrats d'objectifs et de moyens votés ♦ ACB

■ APPEL À NOM



Dans le cadre de la réhabilitation de la salle Paul-Bert, la Ville souhaite renforcer l'identité de cet espace public dédié à la vie culturelle, associative et de quartier. Aussi un appel à nom est-il lancé à l'ensemble des habitants. Toutes les idées sont les bienvenues à l'exception des noms de personnes. Pour suggérer la dénomination qui vous semble la plus seyante ou appropriée à la future salle municipale, rien de plus simple : il suffit d'envoyer vos propositions par courriel à : participation.citoyenne@saintmartindheres.fr, jusqu'à la fin du mois de décembre ♦ NP

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 19 décembre, à 18 h en Maison communale ♦

Salle

de spectacle

Une réunion publique est programmée mercredi 11 décembre à 18 h, au restaurant scolaire Paul-Bert ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



Jacques Bernard-Maugiron
Jean-Claude Chamberlan
Pierre-Louis Cochet

ARCHITECTES D.P.L.G.
URBANISTES S.F.U.
atelier de recherche collectif
habitat et équipement



Institut des Neurosciences/La Tronche

1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN
Tél. 04 76 41 06 26 - Fax 04 76 41 05 49
e.mail : arche5@arche5.com

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

On isole et on s'isole



Georges Oudjaoudi

Comme chacun peut le constater, l'état du bâtiment de la Mairie est bien délabré. On aurait pu croire que ce problème serait pris dans une perspective d'avenir durable. Et bien, non ! comme depuis 30 ans, on continue à démenager et aménager des services, ajouter des climatisations, des rampes raides, barricader un peu... Après toutes ces dépenses dont, malgré nos demandes, nous n'avons jamais obtenu le montant total, il est décidé de palier à l'urgence, de colmater les défauts les plus criants.

Au lieu d'un vrai projet d'ensemble, 1 280 000 € vont être dépensés pour repeindre la façade, isoler en partie le bâtiment (murs et ouvrants) à peine au niveau minimum réglementaire, sans chercher de résultats. Ce sera mieux qu'avant, c'est sûr. Mais on recommencera à démenager et aménager, à se tasser pour tenir sur la photo à la sortie des mariages... et à payer de lourdes factures d'énergie pour un bâtiment non fonctionnel.

Ah, j'oubliais ! On aura un grand rideau tricoté de mailles métalliques devant l'entrée afin qu'en passant devant la Maison communale, on reçoive le message : "circulez ... y'a rien à voir". <http://www.smh-ecologie-solidarite.org/> ♦

■ GROUPE UMP

Les roms : vrai problème ou fausse facture ?



Mohamed Gafsi

Le nombre de demandes d'hébergement a explosé sur notre agglomération depuis quelque temps. Ce sont désormais des familles entières qui sollicitent un hébergement qui en l'état actuel des choses ne peut plus être pris en charge par l'État, car totalement saturés.

La commune et la Métro sont de ce fait au pied du mur et face à une responsabilité dont elles se seraient bien passées. L'accueil doit se faire dans la décence et la dignité, mais tout cela a un coût qui est bien trop souvent opposé à l'exploitation des enfants, la violence et la prostitution, comme nous pouvons tous le constater sur notre commune. Ce problème ne peut plus être occulté ou ignoré par quelque instance politique, nationale ou européenne.

Cette situation dramatique qui ne fera que s'aggraver nécessite une réaction vive de la part de tous, ou bien la facture au sein de l'agglomération et de la commune risque de s'envoler et atteindre des sommets... ♦

■ GROUPE DÉMOCRATES

Rythmes scolaires : un problème de communication ?



Asra Wassfi

Après plusieurs réunions entre parents, enseignants et la Ville, la concertation a tourné court et d'une manière unilatérale, la majorité municipale a décrété une organisation réprochée par les partenaires. Les parents, quelle que soit leur affinité politique et leur mode de vie ont déploré un problème chronique de communication provenant des services et élus de la Ville.

« Nous n'avons jamais reçu la convocation pour la réunion d'aujourd'hui », « On écrit par mail en pensant que cela ira plus vite ! Personne ne nous répond ».

Sur la question de la sécurité des enfants à l'école pendant les temps périscolaires et la cantine, pas de réponse. Pourtant, des aspects du règlement intérieur dédié au périscolaire ne sont pas appliqués. Combien de faits de violence à l'école (insultes, moqueries, coups) ne sont pas sanctionnés ? Combien de nos enfants les subissent ? Pas de réponse. Pire que le message mal exprimé, la non-communication livre un message puissant, car entièrement laissé à l'appréciation du receveur au risque de se sentir ignoré, méprisé, voire trahi. Une autre violence ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Après les promesses de changement, le désenchantement !



Michelle Veyret

L'état des lieux depuis l'élection de François Hollande

L'état social et politique du pays est de plus en plus préoccupant. D'un côté, les souffrances populaires grandissent, de l'autre, les grandes entreprises continuent de licencier et de vouloir se soustraire à l'impôt. La politique gouvernementale, qui a renoncé à combattre la finance, s'enfonce dans l'injustice. Dans un contexte de chômage aggravé et de pouvoir d'achat en berne, des décisions gouvernementales relatives à l'impôt sur le revenu ont conduit à ce que plus d'un million de foyers fiscaux supplémentaires soit devenu imposable en 2013. Par ailleurs, l'augmentation des taux de TVA au 1^{er} janvier 2014, voulue par le gouvernement, dans la continuité de son prédécesseur, est insupportable. Insupportable, car elle va prélever 170 euros en moyenne sur chaque foyer, pour un total de 6,5 milliards d'euros par an. Insupportable, car la TVA, impôt profondément injuste, touchant la consommation, frappe proportionnellement davantage les petits revenus. Non seulement le gouvernement est dans l'impasse, mais aucune de ses décisions ne permet d'entrevoir une sortie.

Pas de surprises pour les collectivités

La baisse de 1,5 milliard d'euros de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) aux collectivités aura bien lieu en 2014. Elle sera à hauteur de 840 mil-

lions d'euros pour les communes. Cette baisse de la DGF sera accentuée par les nouveaux dispositifs en place et par de nouvelles dépenses obligatoires comme la mise en place des rythmes scolaires.

Cherchez l'erreur !

Certains esprits s'échauffent en prévision des élections municipales de 2014. La bataille des chiffres fait rage. La politique politicienne ne saurait dominer l'intérêt des Martinénois et la bonne gestion de nos finances.

Les discours qui consistent, à droite comme à gauche, à dire qu'il est possible de baisser les impôts locaux et de renforcer dans le même temps les services publics sont tout à fait démagogiques. Ceux qui font de telles promesses aujourd'hui ne sont pas crédibles. On peut constater sur sa feuille d'impôts que la Ville n'a pas augmenté ses propres taux depuis près de 12 ans.

Car l'argent n'est pas inépuisable, tout comme l'excédent de 32 millions d'euros de 2012, qui provient d'une recette exceptionnelle (vente du parc de logements). Il a été en effet décidé de financer sur cette enveloppe les investissements de l'année en cours et des deux ans à venir.

Avoir de l'excédent municipal est un atout pour bien préparer l'avenir en ayant une politique de progrès et non d'austérité. La bonne gestion de la Ville nous permettra de faire face aux effets de la crise au moins jusqu'en 2015.

En ce mois de décembre, au nom des élus du groupe Communistes et Apparentés, je vous souhaite de tout cœur de joyeuses fêtes de fin d'année ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE

Révolution fiscale, une nécessité



Thierry Semanaz

Nous avons manifesté dans la rue à Paris le 1^{er} décembre pour la révolution fiscale et contre l'augmentation de la TVA. Maints économistes relèvent que cette nouvelle amputation du pouvoir d'achat va diminuer la consommation et donc l'activité, et par conséquent augmenter le chômage et la dette. Nous ne sommes plus seuls à décrier de cette façon le cercle vicieux de l'austérité.

Nous traçons un chemin sur le futur qui va à la racine des problèmes que rencontre le pays : la question de la répartition des richesses et du système fiscal qui l'organise.

L'impôt, plus que tout, est le résumé des relations entre les catégories sociales dans un pays. Cela a évidemment des conséquences locales. Il est plus que nécessaire également d'avoir une fiscalité locale (qui ne touche que les habitant-e-s de notre commune ou de notre agglomération) qui soit plus juste. Cela éviterait certaines injustices qui n'ont de justification que le manque de courage des décideurs concernant les réformes fiscales à faire. Cela permettrait de lutter efficacement contre les privilèges de certains.

Mobilisons-nous pour plus de justice fiscale ! ♦

■ GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

« Oui, je quitte le groupe communiste, pour être en conformité avec mes valeurs ! »



Claudette Carillo

Depuis près de 30 ans, je m'engage pour l'intérêt général conformément à mes valeurs de gauche et donne mon énergie au service des Martinénois. En 2008, j'ai été sollicitée pour participer à une liste d'union de la gauche en qualité d'apparentée communiste. Je pensais alors que les valeurs de ce parti étaient la solution à une politique locale plus juste. Depuis des années malheureusement, j'ai été déçue par ce système verrouillé par quelques élu(e)s communistes, sans démocratie locale, sans démocratie interne. Cette logique nous a conduit à des erreurs,

sur les rythmes scolaires par exemple ou sur la fiscalité. De l'autre côté, j'ai apprécié la liberté de ton, la responsabilité et l'éthique de Philippe Serre et des élu(e)s socialistes. Ils ont raison de proposer un autre projet. J'ai beaucoup réfléchi. Il n'y a aucune issue à la logique municipale actuelle. Je rejoins donc le groupe socialiste et divers gauche ♦

■ GROUPE PRG/MRC

Osons vivre ensemble !



Ahmed Méité

En ces temps où le vivre-ensemble est soumis à rude pression, où des déclarations populistes sont diffusées à grande échelle, il est important de se rappeler les fondamentaux qui permettent à notre société et à notre ville d'évoluer vers plus de solidarité, de qualité et d'espoir en une vie meilleure. Mais c'est aussi la capacité à trouver les points d'accords sur tous les sujets collectifs au bénéfice de tous et de chacun. La concertation autour de la réforme des rythmes scolaires a montré la difficulté à parvenir à une solution partagée par les élus et la population.

Personne ne peut détenir la solution unique et absolue, seul le débat permet d'affiner les réponses à donner afin d'apporter un réel mieux à nos enfants.

Bonne et heureuse année 2014 à toutes et tous ♦

■ ASSOCIATION

Esprit gipsy

L'association Festivement Votre, c'est l'histoire de deux frères et sœur unis par une même passion : la musique gitane. Avec cette structure, dédiée à l'organisation de concerts, Aurélie et Baptiste Isérable souhaitent transmettre au public toute la palette d'émotions véhiculées par la musique.



► Ambiance chaleureuse lors de la première édition du festival Musiques Gitanes.

Depuis toute petite, Aurélie Isérable écoute les Gipsy King en Camargue, et Baptiste, son frère, joue de la guitare sèche à

ses heures perdues. Un jour, ils découvrent le Festival des musiques gitanes dans la Drôme et rencontrent le guitariste Davy Santiago. Conquis,

l'idée germe dans leur esprit : créer ce type d'événement dans la région grenobloise. L'association est fondée en 2011, par Baptiste, président, et Aurélie, secrétaire. Entourés d'une dizaine de bénévoles, ils se lancent à corps perdu dans l'organisation de leur premier concert *Les musiques gitanes*, qui a eu lieu en octobre dernier à L'heure bleue. Leur pari ? Réunir trois styles musicaux très différents qui représentent le peuple gitan : le jazz manouche, popularisé par Django

Reinhardt, le flamenco traditionnel de Paco De Lucia et le gipsy découvert grâce aux Gipsy King. « *Notre volonté était de transmettre toute la richesse de ce patrimoine musical. L'enjeu était de réunir trois publics qui ne se côtoient généralement pas* », explique Aurélie. L'enthousiasme et la ferveur feront le reste. Le concert fait quasiment salle comble et le public est subjugué. Après le franc succès de cette première édition, Aurélie et Baptiste souhaiteraient pérenniser le festival et le diffuser dans l'agglomération grenobloise, le Grésivaudan et même la Savoie et la Haute-Savoie. Récemment, Aurélie a découvert le guitariste Laurent Courtois, qui revisite le répertoire de Charles Trénet sur des airs de jazz manouche. Une idée qui fait mouche. Grande admiratrice de Miles Davis, elle envisage d'ores et déjà l'idée de retracer toute l'histoire du jazz.

Pour l'heure, Festivement Votre fourmille d'idées et de projets : démarcher des groupes et des salles de spectacle, nouer des partenariats avec d'autres associations, participer à la Fête de la musique, organiser un concert inspiré de la musique des années 1980 et pourquoi pas, ouvrir l'association à l'univers de la danse. Dans le but constant de « *divertir, émouvoir, transmettre de la joie et de la gaieté* » ♦ EC

• **Festivement Votre**
Contact : Aurélie Isérable
Tél. 06 88 57 59 98

■ SIX BLAIREAUX ET UN ORCHESTRE EN HARMONIE



Mercredi 18 décembre, à L'heure bleue, le public est convié à vivre une aventure musicale et humaine d'envergure rassemblant sur une même scène le groupe Lillois Les Blaireaux et un orchestre intercommunal composé d'élèves du centre Erik-Satie, mais aussi des conservatoires de Meylan, Eybens, Grenoble et du SIM Jean-Wiener regroupant les villes d'Echirolles et Pont-de-Claix. Pour Les Blaireaux, formation née en 1999, comptant à son actif 6 albums, un Best of et plus de 700 concerts, l'expérience n'est pas nouvelle. Ils revisitent à Saint-Martin-d'Hères le spectacle qu'ils avaient créé en dé-

cembre 2012 dans le cadre du festival Un monde en fanfare avec l'harmonie de Roubaix. À l'image de leur animal totem, Les Blaireaux sont des musiciens particulièrement sociables et curieux ; ils affectionnent les rencontres et le mélange des genres, se plaisent à expérimenter et innover et n'en finissent pas de manier les mots avec humour, tendresse et poésie. Sur scène, leur énergie débordante finit d'électriser la salle : on ne résiste pas aux Blaireaux ! ♦

• **Les Blaireaux en harmonie**
Mercredi 18 décembre à 15 h et 19 h
L'heure bleue.

■ À DÉCOUVRIR DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

Chasse aux trésors, lectures animées, variations musicales et ateliers créatifs ou multimédia autour des pirates sont proposés jusqu'au 21 décembre dans les 4 bibliothèques de la ville.

- PAUL-LANGEVIN**
AUDITION des élèves des classes d'éveil musical du centre Erik-Satie.
Mercredi 11 décembre à 14 h 30.
- LECTURES ANIMÉES** "à l'abordage"
Mercredi 18 décembre à 10 h 30.
Tout public à partir de 5 ans.
- CHANTS MARINS**, chœur d'enfants puis chœur d'adultes du centre Erik-Satie.
Vendredi 20 décembre à 18 h.
- GABRIEL-PÉRI**
AUDITION des élèves de la classe de saxophone du centre Erik-Satie.
Mardi 10 décembre à 18 h.
- ROMAIN-ROLLAND**
ATELIER MULTIMÉDIA, découverte de l'Ipad.
Mercredi 11 décembre à 14 h 30.
À partir de 6 ans.

- CHASSE AUX TRÉSORS**
Mercredi 18 décembre à 14 h 30.
- MUTINERIE EN CHANSONS**
Prenez-vous en photo dans le décor de pirates réalisé par des écoliers martinénois.
Vendredi 20 décembre à 10 h 15 et à 14 h 15.
- ANDRÉ-MALRAUX**
JOURNÉE POUR PETITS PIRATES
Mercredi 11 décembre :
- **Atelier**, viens fabriquer ton chapeau et maquille-toi en pirate, à 10 h 30. À partir de 5 ans.
- **Chasse aux trésors**, à 14 h 30 (sur inscription).
- **Goûter des pirates**, à 16 h 30 (sur inscription).
- AUDITION** de l'atelier musiques anciennes du centre Erik-Satie.
Mardi 17 décembre à 18 h ♦

Atelier

Multimédia
"Internet en toute sécurité". Un atelier bien utile pour découvrir quelques outils destinés à éviter de se faire pirater son compte bancaire ou son identité numérique et recueillir des conseils pour bien choisir son mot de passe, se protéger des virus...
Mercredi 11 décembre de 16 h à 18 h, bibliothèque Paul-Langevin.
Renseignements et inscriptions : 04 76 42 76 88 ♦

De part et d'autre

Exposition
L'exposition de Samuel Rousseau est à voir à l'Espace Vallès jusqu'au 21 décembre ♦

Conférence

Art
"Art et vidéo" (2^e partie) : conférence de Fabrice Nesta, jeudi 12 décembre à 19 h, Espace Vallès. ♦

■ ÉVEIL MUSICAL POUR LES TOUT-PETITS

Immersion sonore

Moment de complicité entre l'enfant et le parent, l'éveil musical est avant tout une activité agréable et ludique. Dispensé tout au long de l'année au centre Erik-Satie, l'éveil musical est également proposé par cycle de dix séances gratuites dans les maisons de quartier. L'occasion idéale de découvrir cette activité en plein essor.



► Une séance d'éveil musical à la maison de quartier Gabriel-Péri.

Maison de quartier Gabriel-Péri. Jeudi 21 novembre. 9 h 30. Chloé, 2 ans et demi, et Margaux, 16 mois, entonnent une comptine aux côtés de leurs mamans et de Nathalie Karibian, professeure de musique au centre Erik-Satie. Au chant s'ajoutent des sons d'instruments adaptés à leur âge : maracas, triangle, petits tambours et xylophone. Une douce ambiance sonore prend forme, rythmée par les regards complices échangés entre les enfants et les adultes. Bienvenue au cœur d'une séance d'éveil musical ! « Quel que soit le nombre de participants, chaque séance est toujours riche en émotion. La musique est un langage universel qui nous permet de communiquer sans avoir besoin de se parler », explique Nathalie Karibian,

coordinatrice de l'éveil musical. Et d'ajouter : « *Tous les sens sont mis en éveil chez le tout-petit. Il observe, touche, gratte, renifle voire même "goûte" chaque instrument... L'objectif de cette activité est de stimuler tout ce qui est de l'ordre de l'affectif et du sensoriel à travers les rythmes et les mélodies. Il s'agit bien sûr d'une première initiation à la musique pour ces enfants âgés entre 3 mois et 3 ans. Au-delà de la musique, l'éveil musical est un moment de partage privilégié entre l'enfant et l'adulte qui l'accompagne, parent, grand-parent, nounou...* »

Animation utile au développement de l'enfant

Activité en plein boom, l'éveil musical est dispensé toute l'année au centre Erik-Satie. Pour favoriser la décou-

verte de cette pratique pédagogique, l'école municipale propose également des cycles de dix séances gratuites, de proximité, avec des interventions dans les maisons de quartier de la ville. « *J'ai découvert l'éveil musical à "Péri" cette année et je suis aussi heureuse de participer à cette activité que ma fille qui attend ce rendez-vous hebdomadaire avec impatience. En plus de s'amuser en musique, elle fait des progrès dans la vie de tous les jours* », raconte la maman de Margaux. Même son de cloche avec la maman de Chloé : « *C'est un atelier que je conseille à tous les parents. On joue et chante ici mais aussi à la maison en rentrant. En plus, on apprend plein de jolies chansons.* » Reconnu pour ses nombreux bienfaits, l'éveil musical est utile au dé-

veloppement de l'enfant dans quatre domaines : au niveau social, il favorise l'écoute, le respect de l'autre et la socialisation ; au niveau cognitif, il développe l'attention et la mémoire ; au niveau affectif, il permet à l'enfant de prendre confiance en lui ; et enfin, au niveau corporel, l'éveil musical favorise la motricité et la connaissance de son corps.

Il est 9 h 55 et l'atelier se termine. Comme à l'accoutumée, tous les participants sont invités à danser ensemble puis à fredonner une chanson pour se dire au revoir... avant de se retrouver une semaine plus tard, pour une nouvelle séance ! ♦ EM

Eveil musical
Renseignements et informations au centre Erik-Satie et dans les maisons de quartier mais aussi sur : www.saintmartindheres.fr

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

En attendant le passage du vieux monsieur tout de rouge vêtu...

1001 SECRETS SUR LE CHOCOLAT

Laurence Alemanno

Accros de chocolat, croqueurs fous de tablettes, vous concocterez des recettes à fondre de plaisir ! Découvrez dans cet ouvrage l'histoire d'un plaisir qui a conquis le monde entier.

Que vous soyez un esprit curieux ou un gourmet exigeant, voici un livre qui fera vos délices !

SWINGING CHRISTMAS

Benjamin Lacombe, Olivia Ruiz
avec 1 CD audio

Si vous aimez le bon jazz et la voix d'Olivia Ruiz, les livres et les contes de Noël, prenez le temps de vous poser au pied de votre sapin et laissez-vous

emporter par cet album où se déploient les merveilleuses illustrations de Benjamin Lacombe.

ESPRIT D'HIVER

Laura Kasischke

16 ans après l'adoption de Tatianna en Sibérie, Holly, en ce jour de Noël, s'est réveillée avec une angoisse oppressante et de mauvais pressentiments. Peu à peu, sa peur s'étoffe, prend de l'ampleur lorsqu'elle se retrouve isolée avec sa fille, dans la maison familiale, à cause d'un blizzard soudain qui maintient son mari bloqué à l'hôpital avec ses parents et contraint ses convives à annuler leur venue... ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

Jeudi 5 décembre

à 18 h :
projection en version originale du film
SNOWPIERCER

à 20 h 30 :

CINÉ-RENCONTRE

en présence de la réalisatrice et de l'artiste, avec la collaboration du Musée Géo-Charles.

ROCHETTE, DU TRANSPERCENEIGE AUX ÉCRINS

France - 2013
Documentaire de Anita Spagnoli
Peintre, illustrateur et auteur de bande dessinée, Jean-Marc Rochette est un artiste qui change son style graphique selon le public qu'il vise et selon sa propre évolution picturale.

Mercredi 11 décembre après-midi

CINÉ-RENCONTRE IL ÉTAIT UNE FORÊT

France - 2013 - dès 9 ans
documentaire de Luc Jacquet avec Francis Hallé
Pour la première fois, une forêt tropicale va naître sous nos yeux. Depuis des années, Luc Jacquet filme la nature. Sa rencontre avec le botaniste Francis Hallé a donné naissance à ce film patrimonial sur les ultimes grandes forêts primaires des Tropiques.

Mercredi 18 décembre de 9 h 30 à 12 h

CINÉMATÉLIER

Dialogue à quatre mains (la langue des signes tactiles)

LE P'TIT BAL, de Philippe Decoufflé
TOUCHÉE, de Laetitia Mikles
En présence de la réalisatrice Laetitia Mikles ♦

Théâtre

De l'Asphodèle

Avec 4 ou 5 Courteline, le Théâtre de l'Asphodèle propose une soirée de bonne humeur au travers de quelques courtes pièces : *Le Gora*, *Les Bonnes Occasions*, *L'Ours*, *Monsieur Badin* et *La Lettre chargée*. Jeudi 26 et vendredi 27 décembre à 19 h 30, salle Croix-Rouge. Prix unique : 5 € Réservations : 04 76 15 33 57 ♦

Ciné

Cadeaux

Pour Noël, Mon Ciné propose des cartes cadeaux de places de cinéma. Mon Ciné, 33 avenue Ambroise-Crozat. Tél. 04 76 54 64 55 ♦

■ SPORT ET ÉTUDES

Aviron et judo au programme

Le lycée Pablo-Neruda vient d'ouvrir une section sportive scolaire d'aviron. De son côté, le collège Édouard-Vaillant fête cette année le trentième anniversaire de sa classe départementale de judo.



► La section sportive scolaire d'aviron à l'entraînement sur l'Isère.

Quatorze élèves du lycée Pablo-Neruda, neuf filles et cinq garçons, ont participé le 9 novembre dernier à l'inauguration officielle de la section sportive scolaire d'aviron mise en place dans le lycée à la dernière rentrée scolaire. « Les années précédentes, nous proposons déjà des aménagements d'emplois du temps à certains élèves qui pratiquaient ce sport, en partenariat avec le club d'aviron grenoblois. Avec la création de cette section sportive, nous nous inscrivons désormais dans

le dispositif pédagogique du double projet sportif et scolaire », explique Catherine Deridder, enseignante et coordinatrice d'EPS (éducation physique et sportive) au lycée.

Glisse et vitesse

« Quelles que soient les conditions climatiques, nous nous entraînons quatre à cinq fois par semaine sur l'Isère, à partir de l'embarcadere situé à proximité du pont d'Oxford, jouxtant la presqu'île scientifique de Grenoble », précise Thomas Lesieur,

responsable technique de la section sportive. « L'aviron est avant tout un sport d'équipe qui procure de grandes sensations en termes de glisse et de vitesse. Il fait aussi appel à la force et à l'endurance, c'est pourquoi nous passons de nombreuses heures en salle de musculation. » Côté compétition, l'équipe des neuf filles a inscrit à son palmarès une belle sixième place lors du championnat de France de sport scolaire en 2013.

Judo

Autre lieu, autre sport, le collège Édouard-Vaillant fête cette année le trentième anniversaire de la création de la classe départementale de judo. « C'est en 1983 que nous avons expérimenté l'emploi du temps à horaires aménagés pour permettre aux collégiens de pratiquer le judo dans le cadre scolaire. L'expérience s'avérant concluante, nous avons mis en place

de façon pérenne cette Section sportive scolaire à vocation sportive (SSSVS) qui accueille des élèves de tout le département de l'Isère », se remémore Patrice Veille, responsable sportif de cette classe. En 2013, vingt-cinq élèves, filles et garçons, de la 6^e à la 3^e, mènent leurs études de la même façon que leurs camarades de classe tout en pratiquant quatre heures de judo par semaine durant le temps scolaire. « En dehors des cours, les judokas s'entraînent dans leurs clubs d'origine et plus de la moitié d'entre eux sont licenciés à l'ESSM judo », explique Patrice Veille ♦ FR

Lycée Pablo-Neruda, section sportive d'aviron, 35 rue Henri-Wallon. Tél. 04 76 25 07 22. www.lycee-pabloneruda38.fr

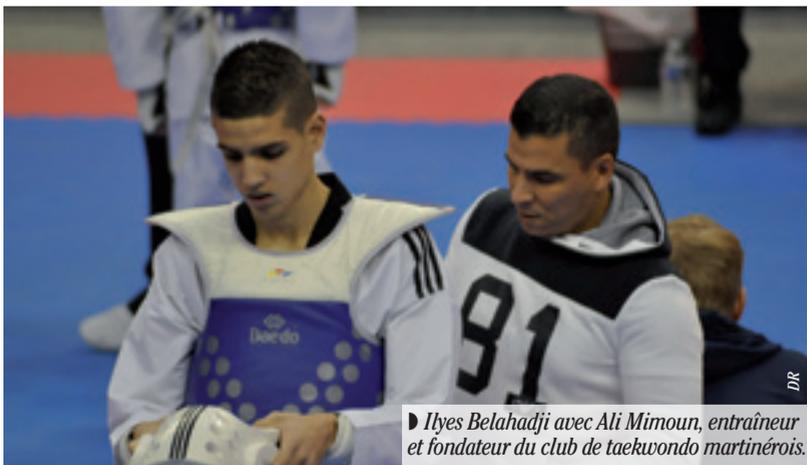
Collège Édouard-Vaillant, classe départementale de judo, 21 rue Paul-Langevin. Tél. 04 76 54 71 95.



■ TAEKWONDO

Un champion qui monte

Ilyes Belahadji, le jeune espoir du club de taekwondo martinérois, a intégré l'Institut national du sport (Insep) à Paris où il poursuit sa scolarité tout en se préparant aux compétitions internationales de référence.



► Ilyes Belahadji avec Ali Mimoun, entraîneur et fondateur du club de taekwondo martinérois.

Cela fait déjà trois mois que le jeune Ilyes Belahadji, seize ans, est "monté" à Paris où il a rejoint le Pôle France de taekwondo, à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), établissement public placé sous la tutelle du Ministère des sports. « J'ai inté-

gré l'Institut en septembre dernier et j'effectue ma scolarité en 1^{ère} scientifique tout en me perfectionnant dans mon sport avec quatre à cinq heures d'entraînement par jour », explique le jeune homme. « Les premières semaines furent très difficiles à vivre en raison de l'intensité du rythme scolaire

et sportif. De plus, l'éloignement de ma famille et de mes amis fut pesant car c'est la première fois que je vis en internat, loin de chez moi. »

Formation de haut niveau

Passé ce moment d'adaptation, Ilyes apprécie à sa juste valeur l'opportunité exceptionnelle que représente pour un sportif de son âge son intégration dans cet établissement prestigieux. « Inscrit dans la liste des sportifs de haut niveau du Ministère des sports, je bénéficie des meilleurs entraîneurs et préparateurs physiques. Ici, il y a un vrai brassage sportif car tous les sports olympiques sont représentés et l'ambiance y est vraiment très bonne. » Doté d'un talent certain, le jeune espoir du taekwondo martinérois aligne déjà de belles références en compétition avec le titre de champion de France espoir 2012 et celui

de vice-champion de France cadets 2011. « Depuis le début de cette nouvelle saison, j'ai accroché à mon cou la médaille d'or à l'Open international de Toulouse et celle d'argent à celui de Rhône-Alpes. Membre de l'équipe de France juniors, j'ai participé également à l'Open international de Croatie où je me suis classé deuxième. »

Dès à présent, Ilyes Belahadji se prépare au prochain Tournoi international de Paris et espère obtenir sa sélection pour les Jeux olympiques d'été de la jeunesse qui se dérouleront en Chine, dans la ville de Nankin, en juillet 2014 ♦ FR

Taekwondo club martinérois, espace sportif Edmond-Inebria, avenue Zella-Mehlis. Accueil du lundi au vendredi, à partir de 17 h 45. Tél. 04 76 24 46 03 www.taekwondo-smh.fr

Agenda
BASKET
 CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES
 Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
 Les seniors 1 masculins de l'ESSM en excellence.
FOOT
 CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES
 ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule E.
 CHAMPIONNAT DE L'ISERE
 UOP en promotion d'excellence, poule A.
 ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1^{ère} division, poule A.
 ATS en 2^e division, poule A.
HAND
 CHAMPIONNAT DE FRANCE
 GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.
 LIGUE DAUPHINÉ-SAVOIE
 GSMH Guc 2 masculin en pré-nationale, poule unique
RUGBY
 COMITE DES ALPES
 SMH rugby 1 en championnat honneur inter-régional, poule 2.
VOLLEY
 CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES
 Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

Samedi 7 décembre
HAND
 St-Egrève > GSMH Guc 2
BASKET
 Aubenas > ESSM masc.
Dimanche 8 décembre
HAND
 St-Gratien/Sannois > GSMH Guc 1
BASKET
 ESSM fém. > Rhodia club
VOLLEY
 ESSM fém. > Seyssins
FOOT
 Lyon Montchat > ASM 1
 UOP > Reventin
 ASM 2 > St-Paul de Varcis
 Pont de Claix > ATS
RUGBY
 SMH rugby 1 > Roanne

■ CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Au service du monde sportif

Dernier du département, avec celui de Bourgoin-Jallieu, le centre médico-sportif de Saint-Martin-d'Hères, géré par l'Office municipal du sport (OMS), poursuit sa mission préventive auprès des clubs sportifs et de leurs adhérents.



► 95 licenciés de l'ASM football ont passé leur visite médicale au centre médico-sportif.

De nos jours, pas une licence sportive n'est délivrée, pas une activité sportive n'est envisageable sans le sésame que représente le certificat d'aptitude à la pratique du sport délivré par le médecin. À Saint-Martin-d'Hères, les sportifs ont la chance de pouvoir bénéficier d'un centre médico-sportif (CMS). Il est ouvert aux 3 600 licenciés que totalisent les dix-neuf clubs affiliés à l'OMS et, depuis cette rentrée, aux habitants inscrits aux activités proposées par l'EMS adultes et seniors, sans coût supplémentaire pour les usagers.

« Le centre médico-sportif est un service important rendu à la population que nous tenons à maintenir et développer », déclare Christian Oullion, président de l'OMS. Ainsi, de juin à

novembre, 600 pratiquants sont venus passer leur examen médical complet avant de démarrer leur saison. « C'est 85 personnes de plus que l'année précédente », précise Josette Léone, secrétaire médicale en charge notamment des prises de rendez-vous et de la gestion du CMS. « On est loin de la grande époque, il y a une vingtaine d'années, où le centre médico-sportif affichait plus de 1 200 visites par saison » convient Christian Oullion, mais le centre semble avoir trouvé un second souffle en même temps qu'il entreprend des changements destinés à consolider et développer son activité. C'est, par exemple, l'ouverture des visites médicales aux sportifs des communes de l'agglomération, notamment Eybens, Gières et Poisat ; la recherche de nouveaux médecins

volontaires pour assurer des vacances et renforcer l'équipe actuelle, ou encore la modernisation de l'équipement par l'acquisition d'un nouvel électrocardiographe d'un montant de 1 500 € et le remplacement de deux tables d'examen.

Electrocardiogramme dès 12 ans

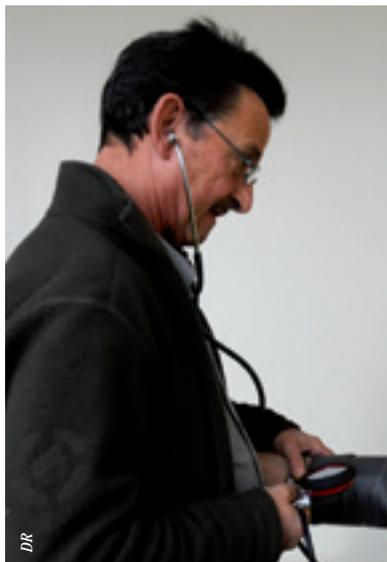
Longtemps pratiqué sur les sportifs plus âgés et les compétiteurs, l'électrocardiogramme a été généralisé à tous les jeunes dès l'âge de douze ans. « C'est un vrai garde-fou, une sécurité supplémentaire qui peut permettre d'éviter un drame », confie Christian Oullion. Un acte préventif fort et d'autant plus accessible que, depuis cette saison, les sportifs peuvent prendre rendez-vous directement sans passer

par leur club, le montant des examens (5 € la visite simple ; 7,50 € la visite avec électrocardiogramme) étant facturé aux associations concernées par le CMS.

Un fort soutien de la Ville

Le centre médico-sportif ne retire aucun bénéfice de son activité de santé publique. Convaincue depuis sa création de l'intérêt d'une telle structure sur son territoire pour les Martinéroises et les Martineroises, la Ville participe au fonctionnement et au maintien du CMS par la mise à disposition des locaux et par le biais d'une subvention globale allouée à l'OMS (42 500 € par an). De plus, pour la deuxième année consécutive, une subvention d'un montant de 12 000 € a été attribuée au centre médico-sportif dans le cadre de la revalorisation des vacances versées aux médecins (75 € les deux heures) par le CMS et de la rénovation du matériel médical ♦ NP

■ GÉRARD GUICHARD, CO-FONDATEUR DU CENTRE MÉDICO-SPORTIF



Co-fondateur, en 1976, du centre médico-sportif, le docteur Gérard Guichard a assuré des permanences et fait passer des visites médicales jusqu'à l'été 2012, date à laquelle il a cessé d'exercer. Joueur à l'ESSM handball, puis président du club pendant 7 ans, Gérard Guichard se souvient des débuts du centre médico-sportif. « À la création, le centre était indispensable pour aider les clubs, c'était pour eux un gage de sérieux. Dans les premières années, nous prenions en consultation uniquement les sportifs engagés en compétition. Nous faisons du dépistage, recherchions d'éventuels problèmes cardiaques, de tension ou de colonne vertébrale. »

Comme pour l'ensemble des médecins qui intervenaient au centre médico-sportif, les permanences étaient assurées « après une journée de consultations ». C'est toujours le cas aujourd'hui et Gérard Guichard est bien conscient qu'il n'est pas forcément évident de « prolonger sa journée en venant assurer des visites au centre médico-sportif », et que, dès lors, « cet engagement revêt un côté militant. C'est une autre façon de pratiquer la médecine, dans un autre contexte et dans une autre relation avec la personne examinée, sans rapport d'argent et à visée exclusivement sportive » ♦ NP

■ CENTRE MÉDICO-SPORTIF - OMS

14 avenue du 8-Mai-1945
Tél. 04 76 24 60 46
Courriel : oms.smh@free.fr

- Permanence tous les après-midi (du lundi au vendredi) de 14 h à 17 h 30.
- Les visites médicales s'échelonnant de juin à novembre, il est recommandé de prendre rendez-vous dès le mois de mars 2014 pour la saison qui débutera en septembre 2014.

Samedi
14 décembre
HAND
GSMH Guc 1 > Chambéry-Savoie
GSMH Guc 2 > Annecy
BASKET
Seyssins-Noyarey-Veurey > ESSM masc.
VOLLEY
Meyzieu > ESSM fém.
Dimanche
15 décembre
BASKET
ESSM fém. > Terres froides
Match à 17 h
FOOT
ASM 1 > Firminy
Dimanche
22 décembre
RUGBY
Grane > SMH rugby 1

Lieux et heures des rencontres

BASKET
ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.
ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.
FOOT
Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.
ASM (Association sportive martinéroise) au stade Benoît-Franchon et au stade Just-Fontaine.
UOP au stade Victor-Hugo.
ATS au stade Auguste-Delaune.
HAND
GSMH Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.
GSMH Guc 2 masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 18 h
RUGBY
SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.
VOLLEY
ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h

■ LA BOÎTE À JEU

Jouer, partager, s'ouvrir aux autres

Lieu d'accueil réservé aux parents et aux enfants de 0 à 4 ans, La boîte à jeu se veut avant tout un espace de détente, d'échange et de rencontre conviviale dans le respect de chacun. On y joue, on y discute, on s'y ressource dans un climat de confiance et en toute confidentialité.



Lumineux, coloré et chaleureux, cet espace géré par la Ville via son service petite enfance fait partie du réseau départemental des lieux d'accueil enfants - parents inspirés des "maisons vertes" de Françoise Dolto. Les professionnelles de

la petite enfance (puéricultrices, éducatrices, psychologues...), elles sont une dizaine d'accueillantes à être présentes à tour de rôle à La boîte à jeu, instaurent une relation distanciée et bienveillante avec le public reçu. « L'équipe de La boîte à jeu est

là pour accueillir l'enfant et son accompagnant (parents, grands-parents, assistante maternelle...), l'enfant restant sous sa surveillance et sa responsabilité », explique Sylvie Duron, coordinatrice de la structure. Le lieu n'est ni une crèche ni une halte-garderie, et la "légèreté" institutionnelle qui le caractérise – on vient quand on le souhaite, sans inscription préalable, en donnant simplement le prénom de son enfant et la première lettre du nom de famille – lui donne son caractère particulier et rassurant.

Pour les tout-petits, La boîte à jeu est un espace privilégié qui favorise leur socialisation, les prépare à la vie en collectivité. Pour les adultes, partager des moments d'échange avec les membres de l'équipe d'accueil et d'autres parents contribue à tisser des liens, peut aider à trouver des réponses aux questionnements, à apaiser des inquiétudes, comme la séparation avant l'entrée à l'école ou en structure

de garde. Mais La boîte à jeu est avant tout un lieu où l'on vient prendre du plaisir avec son enfant et se détendre. Une recette qui fonctionne et séduit visiblement, puisqu'une douzaine de familles est, en moyenne, accueillie chaque demi-journée ♦ NP

■ MAISONS VERTES

Imagines par Françoise Dolto dans les années 1970, elles ont été conçues comme « des lieux de rencontre et de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents. Pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents, parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ni une crèche ni une halte-garderie, ni un centre de soins, mais une maison où mères et pères, grands-parents, nourrices, promeneuses sont accueillis... et leurs petits y rencontrent des amis. » Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste ♦

■ JEU ET DÉVELOPPEMENT

Le jeu, espace de liberté

Christine Cannard est docteur en psychologie à l'université Pierre-Mendès-France, membre du Laboratoire de psychologie et neurocognition LPNC. Elle revient sur la place du jeu dans le développement de l'enfant.

Le jeu fait réellement partie de « la vie de l'enfant. Le passage du jeu d'exercice chez le tout-petit (période sensori-motrice : sauter, taper, éclabousser, pousser) au jeu symbolique renvoie à la capacité nouvelle de reproduire une action en dehors de son contexte ou encore d'évoquer des objets ou des situations non perçus actuellement au moyen de symboles. Le jeu symbolique constitue une sorte d'espace de liberté où il peut échapper à cette exigence d'adaptation. Dans le jeu, l'enfant transforme le réel au gré des besoins et des désirs du moment. La fiction fait naturellement partie du jeu, mais l'enfant n'est pas dupe des simulacres qu'il utilise. Au début, s'il fait la dînette avec les petits cailloux, il sait très bien que même s'il les baptise de tous les noms de fruits et légumes,

ils restent des petits cailloux. Ce qu'il aime, c'est la crédulité complice de l'adulte.

Puis vient le moment où il lui faut plus de vraisemblance, il a besoin d'une plus grande conformité entre l'objet et l'équivalent qu'il cherche à en donner. Il ne cesse alors d'alterner entre la fiction et l'observation. Avec le temps, les activités de fiction s'atténuent parce que l'enfant est mieux adapté à la réalité extérieure et s'exprime sans peine avec le langage. Les activités de lecture et les interactions sociales développent l'imagination de l'enfant et favorisent d'autres types de jeux. Il intègre alors la notion de règle, ce qui lui permet de découvrir les jeux de construction et les jeux de société dont les règles seront de plus en plus complexes avec le temps. » ♦ Propos recueillis par EM



■ ENTREZ DANS LE JEU DU 18 AU 23 DÉCEMBRE

Événement biennal co-organisé par la Ville et les trois MJC, "Entrez dans le Jeu" est une initiative ouverte à tous et axée sur l'univers des jeux. Cette année encore, il y en aura pour tous les goûts : jeux de société, d'adresse, de réflexion ou encore jeux vidéo...

Manifestation ludique favorisant les mixités sociale et générationnelle, "Entrez dans le Jeu" est aussi, et surtout, une initiative de proximité. Du 18 au 23 décembre, les maisons de quartier Fernand-Texier et Paul-Bert se transformeront en espaces de jeux.

Habitants, parents et enfants sont invités à venir jouer ensemble, découvrir et prendre du plaisir dans deux univers diamétralement opposés mais tout aussi amusants. Les participants seront conviés à voyager, à passer de la chaleur du Sud ("Paul-Bert") à la frai-

cheur du Nord ("Fernand-Texier") ! Une grande déambulation entre la place Etienne-Grappe et le quartier Romain-Rolland clôturera l'événement le lundi 23 décembre au soir avec un spectacle de rue festif ♦ EM

La boîte

À jeu

Lieu d'accueil parents/enfants
Ouvert les lundi (14 h 30-18 h 30), mardi (15 h-18 h), jeudi et vendredi (14 h 30-17 h 30).
Sans inscription.
Rue Edmond Rostand
Tél. 04 76 25 03 56 ♦

"Entrez dans le jeu"

Lieux et horaires

Maison de quartier Fernand-Texier et maison de quartier Paul-Bert
Mercredi 18, samedi 21 et dimanche 22, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi 19 de 16 h à 18 h 30
Vendredi 20 de 16 h à 22 h (nocturne) ♦

■ SIMON LOPEZ



Wwoofer californien

Avec un sac à dos comme unique bagage, une tablette tactile pour communiquer avec la France et *Le guide du routard* pour l'aiguiller sur place, Simon Lopez est parti à la conquête de la côte Ouest des États-Unis, dans l'État de Californie.

Pourquoi la Californie ? Parce qu'après une première escapade de quatre jours à New York avec ses parents, l'envie de découvrir une autre facette de cet immense pays a germé dans l'esprit du jeune homme. Après l'Est et l'océan Atlantique, Simon opte pour l'Ouest et l'océan Pacifique... Il ne lui restait plus dès lors qu'à préparer le séjour et se constituer

un petit pécule qu'est venue compléter la bourse de 300 euros octroyée par le Pôle jeunesse, séduit par le projet présenté par le jeune Martinérois d'adoption. Car bien que l'accent méridional ne chante pas aux oreilles de ses interlocuteurs quand il s'exprime, Simon n'en vient pas moins du Sud de la France. Gardois d'origine, il s'est installé dans la région il y a un peu plus d'un an pour suivre ses études : « *Après une deuxième année de licence en physique - chimie, j'ai choisi de me réorienter. Je suis depuis cette rentrée en première année d'école d'ingénieurs en prévention des risques, à Polytech.* »

Sensible au principe d'aider des agriculteurs en travaillant dans leurs exploitations biologiques en échange du gîte et du couvert, Simon a consacré quatre des six semaines d'un séjour entamé le 20 juin à travailler dans les champs. Le concept du

wwoofing*, né au début des années 1970, est idéal quand on aime s'enrichir de nouvelles rencontres, être « *en relation directe avec des habitants et dans un autre mode de communication que celui lié au tourisme* ». Chez Allen, propriétaire de quatre hectares d'orangers situés dans des terres reculées, à deux heures de route de Los Angeles, Simon se charge de l'entretien du pourtour des arbres et du tri des oranges : « *Les plus belles étaient destinées à la vente sur les marchés, les autres terminaient en jus de fruit.* » Pour rallier la seconde exploitation agricole, Simon met le cap vers San Francisco, au nord de la Californie, parcourant ainsi quelque 700 kilomètres. Cette fois, il prend soin d'un potager regorgeant de fruits et légumes. Arrosage, désherbage, taille... et récolte précèdent la confection de paniers garnis destinés aux adhérents d'une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Il fait également de belles rencontres en même temps qu'il peaufine son anglais. Ses deux dernières semaines, il les consacre exclusivement à visiter : « *Au départ, j'avais prévu de redescendre depuis San Francisco jusqu'à Los Angeles* ». Et puis, fidèle à son envie « *d'être dans la spontanéité et de voir venir* », il décide de "tirer" jusqu'à San Diego, près de la frontière mexicaine... De ce voyage, il garde en mémoire des paysages somptueux, « *la Californie laisse une impression de superbe* », le souvenir d'habitants « *agréables et d'une grande gentillesse* », mais aussi les petits déboires liés à son âge : « *cet été, je n'avais pas encore fêté mes 21 ans. Pour les autorités californiennes, j'étais donc mineur... J'ai eu des difficultés à louer une voiture et je n'ai pas pu entrer en discothèque !* » En jeune homme tranquille et compréhensif, Simon a pris la chose avec philosophie : « *Les Américains sont très droits et rigoureux !* » ♦ NP

*World-Wide Opportunities on Organic Farms, littéralement : opportunités dans des fermes bio du monde entier.

■ ANNE-CÉCILE MARON



Fibre pédagogique

Depuis la rentrée, Anne-Cécile Maron occupe le poste de principal au collège Edouard-Vaillant, avec détermination et passion.

Native de Grenoble, Anne-Cécile Maron a enseigné pendant treize ans comme professeur agrégée d'EPS. Puis, désireuse d'avoir une vision plus globale et d'imprimer sa "patte" sur la politique d'un établissement, elle passe le concours de personnel de direction. Depuis cinq ans, elle dit aimer ce métier avant tout « *pour la gestion des ressources humaines et le contact avec les élèves, qui est passionnant* ». La disponibilité et l'écoute sont ses maîtres-mots ; elle met un point d'honneur à recevoir enseignants, collégiens et parents malgré un agenda très chargé. Ses premières impressions sur le collège ? « *L'établissement bénéficie d'une infrastructure privilégiée, avec une capacité d'accueil de 800 élèves pour un effectif de 400 et l'équipe pédagogique est très investie. Nous avons aussi la chance d'avoir une section sportive judo, un élément moteur. La présence des sections Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et Segpa (Section d'en-*

seignement général et professionnel adapté) est un véritable atout, un gage de diversité. » Parmi les projets qui lui tiennent à cœur, la création d'une salle pédagogique de restauration, qui permettra aux élèves de Segpa de proposer des repas au personnel. Dans le cadre du DP3 (Découverte professionnelle en 3^e), les collégiens participent à la création d'une mini-entreprise, parrainés par un intervenant du secteur privé. Autre satisfaction, le Forum découverte des métiers, « *largement initié par les parents d'élèves. Je souhaite d'ailleurs perpétuer et enrichir la collaboration avec ces derniers* ». Ayant enseigné dans des zones sensibles, Anne-Cécile Maron souhaite tordre le cou aux idées reçues et assure que le collège jouit d'un climat plutôt serein. Son credo : « *Faire réussir les élèves selon leurs acquis et leur permettre, à la sortie du collège, d'avoir un projet professionnel ou d'études. Pour cela, il est indispensable qu'ils se sentent en confiance.* » ♦ EC

■ AARON TERRITORIO



Coach sportif

Nouveau directeur technique de l'ESSM Karaté, Aaron Territorio, 28 ans, est également coach sportif personnel. Une activité en plein essor.

Vivre de sa passion, le sport. Tel est le pari réussi par Aaron Territorio, coach sportif depuis trois ans. À domicile, en extérieur ou en salle de sport, il entraîne et accompagne tout type de public dans une diversité de disciplines : course-à-pied, VTT, fitness, musculation, self-défense... « *J'ai créé mon activité en 2010 après l'obtention de mon diplôme de Licence Staps mention entraînement sportif. Le coaching personnel est une pratique qui vient des États-Unis et qui commence à se démocratiser en France, notamment à Paris. Je me suis dit que c'était le bon moment pour me lancer ici.* » Au début de l'aventure, le jeune sportif rencontre certaines difficultés. Il se rend compte que l'entrepreneuriat n'est pas un long fleuve tranquille. « *Il m'a fallu être patient et travailler beaucoup pour me faire connaître. Après trois ans, je commence à être reconnu à Grenoble et j'en suis très heureux. Mon petit plus, c'est le karaté. Pratiquant cet art martial depuis vingt-trois ans, je propose du self-défense pour rendre accessible le*

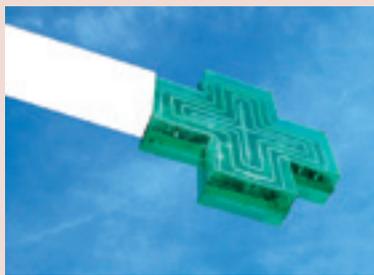
combat rapproché à tous. » Inscrit au club de l'ESSM Karaté depuis l'âge de 5 ans, Aaron Territorio en est aujourd'hui le directeur technique, succédant ainsi à Frank Menviel, son professeur. « *Chez moi, le karaté est une histoire de famille. Mon père nous a transmis sa passion. Ma sœur, mon frère et moi sommes tous karatekas.* » Et quand le jeune homme de 28 ans, ceinture noire 3^e dan, évoque son sport, il ne tarit pas d'éloges : « *Le karaté est un art qui entretient le corps et la vivacité d'esprit. C'est également une discipline qui met à l'honneur le respect de l'autre, la détermination et la maîtrise de ses émotions. Il s'agit d'un sport complexe et complet où la progression est constante et quasi infinie.* » Humilité exigée ! ♦ EM

<http://coach-grenoble.fr>

■ Urgences

Samu : **15**
 Centre de secours : **18**
 Police secours : **17**
 Police nationale
 (Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
 Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît-Frachon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
 Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue G.-Philippe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
 Maison communale :
04 76 60 73 73
 Hôpital :
04 76 76 75 75
 Centre municipal
 de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
 SOS Médecins :
04 38 701 701
 Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
 Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ◆

■ Lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits

Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ◆

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre :
27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ◆

■ Déchetterie

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
 - vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
- * Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ◆

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ◆

■ Service Local de Solidarité

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale, et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.

Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ◆

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ◆



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ◆

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ◆

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier)

Attention : la collecte des poubelles grises (habitat collectif et individuel) des mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier sera effectuée respectivement les vendredis 27 décembre et 3 janvier. ◆

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ◆

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ◆

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ◆

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ◆

Élections municipales et européennes

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire !

Si vous n'êtes pas encore inscrit à Saint-Martin-d'Hères, vous devez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale auprès du service élections jusqu'au 31 décembre 2013 à 17 h : soit en se présentant à la Maison communale avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ; soit par Internet via le site mon.service-public.fr ; soit par correspondance en utilisant le formulaire Cerfa n°12669*01.

Les ressortissants des pays membres de l'Union européenne peuvent également déposer une demande d'inscription sur les listes électorales complémentaires de la commune afin de participer aux futures élections municipales et européennes. Pour cela, il faut s'inscrire sur les listes complémentaires avant le 31 décembre 2013 dans les mêmes conditions que les électeurs français.

La popote du peuple

Cabaret Théâtre

La popote du peuple propose une soirée cabaret-théâtre "Chance ou malchance", vendredi 13 décembre à 20 h à la maison de quartier Louis-Aragon (27 rue Chante-Grenouille). Au programme, des saynètes proposées par la troupe Les Phénomènes (mise en scène Jacques Cathelin). Spectacle suivi d'un repas partagé : chacun apporte une spécialité salée ou sucrée. Entrée gratuite. Renseignements au 04 76 24 80 10.

Association Cadres seniors bénévoles

Transmettre ses compétences

Aux cadres à la retraite ou préretraite, cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs, l'association Cadres seniors bénévoles (CSB) offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service : des étudiants des écoles et universités pour les préparer à la vie professionnelle ; des porteurs de projets de création ou de reprise d'activité pour les aider à préparer leur projet ; des jeunes entreprises pour les accompagner dans la définition et la réalisation d'un projet de développement.

Les retraités disposant d'un peu de temps et ayant envie de rester actifs et utiles aux autres peuvent contacter l'association : 04 76 04 76 54 ; par mail : contact@cadres-seniors.com et cadres-seniors-2@orange.fr ; plus d'infos : www.cadres-seniors.com

Service municipal des sports

Randonnées en montagne

Toute l'année, le service des sports propose de la randonnée en montagne et des balades en raquettes. C'est l'occasion de se laisser guider au fil des saisons pour découvrir la montagne tout en observant la faune et la flore des Alpes, les paysages d'exception et la vie dans les alpages autour d'un programme riche en couleurs et contrastes : découverte de petits sommets, lacs de montagne et grandes randonnées dans les massifs de Belledonne, Chartreuse, Vercors... Sorties à la demi-journée, de 13 h 30 à 18 h et à la journée, de 8 h 30 à 18 h, en covoiturage.

Inscriptions la semaine qui précède la sortie, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45 au service des sports, 135 avenue Ambroise-Croizat. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88.

L'adolescence ?

Théâtre d'improvisation

La Ville, en partenariat avec l'association de prévention de Saint-Martin-d'Hères, propose une soirée familles autour d'un match théâtre d'improvisation (par la Cie les Noodles) et d'une question : L'adolescence ?

Rendez-vous vendredi 13 décembre, de 19 h à 20 h 30 au Pôle jeunesse.

Une animation jeux sera organisée pour les plus petits.

Renseignements : Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît-Frachon, tél. 04 76 60 90 61. Plus d'infos : saintmartindheres.fr

Réseau internet 4G

De la friture sur la TNT ?

L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes a délivré aux opérateurs de téléphonie mobile une autorisation d'utilisation des fréquences radioélectriques dans la bande des 800 MHz. Cette utilisation peut causer des perturbations de réception de la TNT.

Afin de remédier aux éventuelles perturbations, l'Agence nationale des fréquences a mis en place un centre d'appel téléphonique pour recueillir les plaintes des téléspectateurs et, le cas échéant, demander aux opérateurs d'intervenir pour résoudre le dysfonctionnement en prenant notamment en charge l'équipement à installer chez le téléspectateur.

Numéro de téléphone : 0 970 818 818, prix d'un appel local.

Vacances de fin d'année

Accueil de loisirs 11/14 ans

Fonctionnement du 23 au 27 décembre.

Des activités seront proposées (glisse insolite, loto, tournoi sportif, jeux vidéo...), mais d'autres seront à construire en fonction des idées et des envies de chacun. Une sortie à la journée est programmée le lundi 23 décembre et pour bien finir l'année, un buffet de Noël avec les parents est prévu le jeudi 26 décembre à partir de 18 h.

Inscriptions les mercredis 4, 11 et 18 décembre au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (04 76 60 74 51 et 06 74 83 07 27) et à Saint-Just, les jours de fonctionnement. Pièces à fournir : voir ci-dessous.

Accueil de loisirs du Murier

Voyage autour du monde, venez pendant ces vacances découvrir un de nos 5 continents...

Périodes de fonctionnement : du 23 au 27 décembre et du 30 décembre au 3 janvier.

Les inscriptions ont débuté le 25 novembre et se poursuivent jusqu'au 13 décembre inclus au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (04 76 60 74 51) et dans les maisons de quartier.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité ; justificatif de domicile ; carnet de vaccination (être à jour des vaccins obligatoires ou certificat médical attestant une contre-indication au DT-Polio) ; en cas d'allergie alimentaire : fournir un certificat médical ; justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales) ; jugement de divorce ; prise en charge du comité d'entreprise (CE) ; "fiche calcul" des prestations municipales, à défaut, notification Caf ou l'avis d'imposition 2012 (sur les revenus 2011).

Union de quartier Péri

Permanences

L'Union de quartier Gabriel-Péri organise des permanences en direction des habitants du secteur tous les premiers lundi de chaque mois de 18 h à 19 h, dans la salle ESF de la maison de quartier Gabriel-Péri.

Contact : uniondequartierperi@gmail.com

Solidarité

Aidez les victimes du Typhon Haiyan

Le Secours populaire français (SPF) lance un appel à la solidarité auprès des habitants pour aider les personnes touchées par le typhon Haiyan aux Philippines. Cette catastrophe d'une rare violence a laissé des familles dans le plus grand dénuement. Selon le bureau de la coordination des affaires humanitaires, le bilan serait de près de 10 000 morts, 2 000 disparus, 700 000 déplacés et 11,3 millions de personnes affectées. Le typhon a frappé parmi les îles les plus pauvres des Philippines et aussi une petite partie du nord du Vietnam. Le Secours populaire français a immédiatement débloqué un fond d'urgence de 100 000 euros pour venir en aide aux victimes et plus particulièrement aux enfants. Durant ces dernières années, le SPF a aidé à plusieurs reprises des pays dans le besoin comme la Birmanie et la Chine en 2008 et le Japon en 2011. Avec son réseau Sud-Est asiatique constitué d'associations philippines, indonésiennes, chinoises, japonaises, l'association répond aux besoins prioritaires des habitants par la distribution de nourriture, de tentes, d'accès aux soins, d'approvisionnement en eau potable... L'importance de ces actions dépendra des dons récoltés.

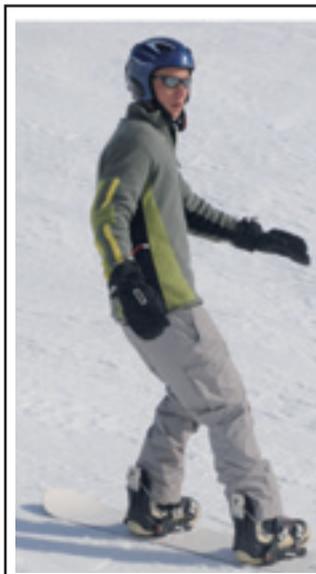
Les personnes voulant venir en aide aux victimes du typhon peuvent envoyer leurs dons à l'adresse suivante :

Fédération de l'Isère du Secours populaire français, Urgence Typhon Haiyan, 8 rue des Peupliers, 38100 Grenoble.

Ou en ligne : www.donner.spf38.org.

Contact : 04 76 23 64 30, contact@spf38.org, www.spf38.org

Marie Bois Grasso (stagiaire de 3^e)



EMS GLISSE

Ski alpin et snowboard

L'EMS Glisse s'adresse aux enfants et aux jeunes de 9 à 17 ans.

Les sorties ski alpin (pour les 9/17 ans) et snowboard (pour les 14/17 ans) sont programmées les 8, 15, 22 et 29 janvier ainsi que les 5, 12, 19 et 26 février.

- Renseignements et inscriptions au service des sports, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45, 135 avenue Ambroise-Croizat, tél. 04 56 58 92 87 ou 88.

- Pour les 14/17 ans, les inscriptions à la séance sont possibles jusqu'au vendredi précédant la sortie.

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €

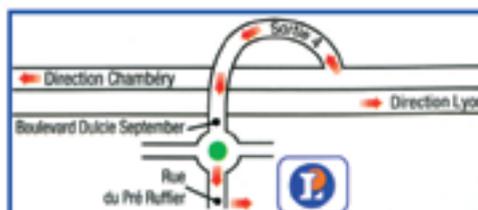


**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00